



**GROUPE  
HIOLLE INDUSTRIES**

---

**RAPPORT FINANCIER  
ANNUEL 2013**

## **SOMMAIRE GENERAL**

**PARTIE I - Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel..... Page 3**

**PARTIE II - Rapport de gestion annuel du Directoire sur les comptes annuels 2013..... Page 4**

**PARTIE III – Descriptif du programme de rachat d’actions..... Page 34**

**PARTIE IV - Comptes consolidés annuels du groupe HIOLLE Industries au 31 décembre 2013 Page 35**

**PARTIE V - Comptes sociaux annuels de la société HIOLLE Industries au 31 décembre 2013 Page 75**

**PARTIE VI - Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes 2013..... Page 92**

## **PARTIE I - ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013**

« Je soussignée, Véronique HIOLLE, Présidente du Directoire, atteste par la présente, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 figurant dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion du Directoire ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

**Fait à PROUVY, le 30 Avril 2014.**

**Véronique HIOLLE  
Présidente du Directoire**

## PARTIE II - RAPPORT DE GESTION

### **SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 PRESENTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MAI 2014**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et de notre Groupe durant l'exercice 2013 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la sincérité et à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## **1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE**

---

La société HIOLLE Industries est une société anonyme au capital de 10 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce de Valenciennes (France) sous le numéro 325 230 811 et dont le siège social est situé 9 avenue Marc LEFRANC à PROUVY (59121).

Au 31 décembre 2013, la société HIOLLE Industries est la société mère d'un groupe de 11 filiales françaises (dont 2 sont mises en équivalence) et 1 filiale marocaine intégrée proportionnellement. Ces sociétés évoluent dans les différents secteurs de l'industrie.

En tant qu'holding animatrice et gestionnaire de projets, HIOLLE Industries fédère ses filiales en deux grands pôles d'activités :

**- Le pôle « Services et Environnement » avec :**

- l'ensemble des métiers traditionnels liés à l'industrie (tuyauterie, électricité, hydraulique, construction métallique, traitement thermique, mécanique, contrôle métallurgique, maintenance...),
- les transferts industriels transcontinentaux d'usines clés en mains
- la conception, la fabrication et l'installation de matériels de traitement des déchets solides, notamment dans le secteur du traitement des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets verts et les lignes de broyage pour véhicules hors d'usage,
- l'installation d'équipements pour le traitement des fumées et autres rejets,
- les prestations de services (maintenance, gros entretien) pour les installations de traitements de déchets,
- l'ingénierie dans le traitement de l'eau,
- les travaux neufs et la maintenance en électricité industrielle et tertiaire, l'installation et la mise en service de pompes à chaleur et unités de climatisation.

**- Le pôle « Ferroviaire et Transports Propres » avec :**

- la maintenance et le SAV ainsi que les travaux neufs (câblage de dalles sous châssis, dalles sous pavillon, pupitres de conduite, armoires de commande) pour les grands donneurs d'ordres tels que les constructeurs, les exploitants et les équipementiers.
- l'automatisme industriel et l'électronique
- l'usinage de précision.

## 2. SITUATION ET ACTIVITES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2013

---

### 2.1. FAITS MARQUANTS ET CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2013

L'année 2013 peut être qualifiée d'année de transition. Le retour à la profitabilité est avéré avec un résultat net de 689 396 euros malgré une baisse de chiffre d'affaires de 8.21%.

Les chiffres clés en K€ de l'année sont les suivants :

En K€	31/12/2013	Proforma 31/12/2012	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>68 048</b>	<b>74 137</b>	<b>-8.21%</b>
<i>Dont Services et Environnement</i>	28 774	33 540	-14.21%
<i>Dont Ferroviaire et Transports propres</i>	39 275	40 597	-3.26%
<b>EBITDA</b>	<b>2 420</b>	<b>2 824</b>	<b>-14.31%</b>
<i>Dont Services et Environnement</i>	22	471	-95.33%
<i>Dont Ferroviaire et Transports propres</i>	2 398	2 353	+1.91%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 019</b>	<b>1 295</b>	<b>-21.31%</b>
<i>Dont Secteur Services et Environnement</i>	-886	-572	-54.89%
<i>Dont Secteur Ferroviaire et Transports propres</i>	1 905	1 867	+2.04%
<b>Résultat net</b>	<b>689</b>	<b>95</b>	<b>729.08%</b>
<i>Dont Résultat part du Groupe</i>	691	104	665.01%

*La division Photovoltaïque ayant été cédée au 31/12/2012, les chiffres de l'année 2012 ont été retraités de cette division afin de rendre comparable l'analyse sur les années 2012 et 2013.*

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 68.05 M€, en baisse de 8.21 % par rapport à 2012. L'EBITDA à 2.42 M€ baisse de 14.31 %.

Le résultat opérationnel s'établit à 1 019 K€ contre 1 295 K€ en 2012. Les charges financières suite à la sortie de l'activité photovoltaïque ont considérablement baissé et s'élèvent à 51 K€ et les charges d'impôts à 273K€. Le résultat net est ainsi bénéficiaire de 689 K€.

Les marchés du secteur Services et Environnement (42,3% du CA) ont été à la fois marqués par une concurrence étrangère accrue et des prises de décision des clients retardées. Les appels d'offres sont cependant nombreux et le Groupe attend un rebond d'activité sur le second semestre 2014.

Le secteur Ferroviaire et Transports propres (57,7% du CA), conserve une activité soutenue et bénéficie d'une bonne visibilité avec un carnet de commandes en hausse à plus de 50 M€ jusqu'à mi-2017. Les activités de maintenance et de SAV, après une légère baisse sur 2013, connaissent un nouvel essor avec notamment l'ouverture d'agences près des sites d'exploitation des clients : Paris, Lyon et Reichshoffen en Alsace. Le secteur ferroviaire reste très porteur pour le groupe HIOLLE Industries notamment à l'export en accompagnement des grands donneurs d'ordres.

L'endettement financier est de 6 724 K€ pour une trésorerie positive de 6 072 K€. La dette nette baisse donc de 72.99 % à 651 K€. Le taux d'endettement (Dettes nettes/capitaux propres) est de 2.64 %.

Le litige sur le transfert d'une sucrerie en Egypte qui a impacté les comptes 2011 d'une provision pour risques de 1.7 M€ est en cours d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Paris. La créance client de 3.4 M€ demeure impayée. Les audiences ont été tenues en juillet 2013. La sentence arbitrale devrait donc être rendue dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014. La Direction et les Conseils du Groupe estiment que le risque est correctement évalué et aucune provision complémentaire n'a été passée sur l'exercice 2013.

## **2.2. INFORMATIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2013**

HIOLLE Industries, société cotée sur le marché régulé ALTERNEXT, est tenue d'établir des comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation évolue en fonction des prises de participations ou des cessions de titres. Le périmètre pour l'exercice 2013 est précisé au paragraphe 2.2.

### **2.2.1 Présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne présente des différences dans leur date d'application avec le référentiel « *as issued by IASB* », qui sont sans impact sur le Groupe HIOLLE Industries.

Conformément aux textes en vigueur, nous vous informons des modifications intervenues dans la présentation des comptes et dans les méthodes dévaluation retenues en 2013.

Le Groupe a anticipé l'application de la norme IAS 19 amendée « Avantages au personnel » dans les comptes consolidés du 31 décembre 2012.

Lors de la clôture des comptes consolidés du 31 décembre 2012, il a été procédé au reclassement de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) dans le compte de résultat en Charge d'impôt en lieu et place du poste « Impôts, taxes et versements assimilés ». Ce reclassement s'élève à 558 577 € pour l'année 2012 et à 502 745 € pour l'année 2013.

### **2.2.2 Périmètre du groupe**

Les sociétés, pour lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable mais n'assure pas le contrôle sont mises en équivalence. Tel est le cas des sociétés NORD FERRO et INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe possède un contrôle conjoint avec d'autres partenaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Est concernée la société BMHIOL INDUSTRIES.

Vous trouverez en ANNEXE 1 un résumé des données financières de chaque filiale.

Le périmètre de consolidation 2013 se présente donc de la manière suivante :

Raison sociale	Méthode De consolidation	Pourcentage de contrôle Au 31/12/2013		Pourcentage de contrôle Au 31/12/2012	
		Contrôle direct	Contrôle indirect	Contrôle direct	Contrôle indirect
<b>Société mère</b> SA HIOLLE INDUSTRIES	Société Mère				
<b>Filiales</b>					
<b>Pôle Services et Environnement</b>					
SAS TEAM	Intégration globale	99.97 %		99.97 %	
SAS GRAFF	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS THERMIVAL	Intégration globale	95.99 %		95.99 %	
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	Intégration globale	99.98 %		99.98 %	
<b>Pôle Ferroviaire et Transports propres</b>					
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS EUROP'USINAGE	Intégration globale	98.34%		98.34 %	
SAS RHEA ELECTRONIQUE	Intégration globale	100.00%		100.00 %	
SAS APEGELEC INDUSTRIES	Intégration globale	100.00%		100.00 %	

SARL BMHIOL INDUSTRIES	Intégration proportionnelle	50.00%	50.000 %	
<b>Autres participations</b>	Mise en équivalence		35.63 %	35.63 %
SA ELECTRO TEAM				
SARL INGENIERIE CENTRALES	Mise en équivalence	33.77%	33.77%	
ENERGETIQUES				
<b>Entrée dans le périmètre :</b>	Mise en équivalence	30.00%	0.00%	
SAS NORD FERRO				

### 2.2.3 Détail des comptes consolidés

Bilan Actif	31/12/2013	31/12/2012
Goodwill	5 253 542	5 253 542
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 850 407	5 640 585
Immobilisations financières et autres actifs non courant	3 006 572	3 140 680
Stocks et encours	6 264 318	7 636 644
Créances d'exploitation	25 788 368	26 243 429
Autres créances	2 491 164	5 203 956
Trésorerie	6 072 423	4 751 281
<b>Total</b>	<b>54 726 795</b>	<b>57 870 117</b>

Bilan Passif	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres		
Dont résultat part du groupe	24 657 293	25 047 531
Dont intérêts minoritaires	691 465	552 285
(28 529)	(25 215)	
Provisions pour risques et charges	4 228 643	4 250 267
Autres passifs non courant	402 187	629 634
Dettes financières	6 723 480	7 162 077
Dettes d'exploitation	17 323 984	19 058 873
Autres dettes	1 391 208	1 721 735
<b>Total</b>	<b>54 726 795</b>	<b>57 870 117</b>

Compte de résultat	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	68 048 529	75 406 505
Achats consommés	-24 080 545	- 24 772 797
Autres charges d'exploitation	-13 902 938	- 14 179 697
Impôts et taxes	-1 170 441	- 1 272 283
Charges de personnel	-26 937 301	-29 818 039
Dotations d'exploitation	-1 401 507	-2 145 609
Autres charges et produits opérationnels courants	573 710	- 831 534
Charges et produits opérationnels non courants	-110 853	- 354 436
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 018 653</b>	<b>2 032 111</b>
Charges financières	-51 055	-530 827
Charges d'impôts	-272 741	- 974 010
Mise en équivalence	-5 461	18 534
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>689 396</b>	<b>545 807</b>
<b>Dont part du groupe</b>	<b>691 465</b>	<b>552 285</b>

## 2.2.4 Analyse sectorielle des comptes consolidés

31/12/2013	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services et Environnement	3 761 452	243 260
Ferroviaire et Transports propres	1 798 815	407 797
<b>Total</b>	<b>5 560 267</b>	<b>651 057</b>

31/12/2012	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services et Environnement	3 558 155	1 323 321
Ferroviaire et Transports propres	1 842 265	1 087 414
<b>Total</b>	<b>5 400 420</b>	<b>2 410 735</b>

Voir analyse sectorielle du compte de résultat page suivante.

	Chiffre d'affaires Consolidé	%	Résultat Opérationnel	Dont Dotations Amortissements	Ebitda	Résultat Financier	Charges d' Impôts	Résultat net
<b>Proforma 31/12/2012</b>								
Services et Environnement	33 539 734	45.24% %	- 572 645	- 1 044 130	471 485	- 177 055		
Ferroviaire et Transports propres	40 597 375	54.76 %	1 867 431	- 485 372	2 352 803	- 79 576		
<b>Total</b>	<b>74 137 109</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 294 786</b>	<b>-1 529 502</b>	<b>2 824 288</b>	<b>-256 631</b>	<b>-988 798</b>	<b>94 556</b>
<b>31/12/2013</b>								
Services et Environnement	28 773 782	42.28%	-885 881	-907 583	21 702	-14 154		
Ferroviaire et Transports propres	39 274 746	57.72%	1 904 534	-493 924	2 398 458	-36 902		
<b>Total</b>	<b>68 048 528</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 018 653</b>	<b>-1 401 507</b>	<b>2 420 160</b>	<b>-51 055</b>	<b>-272 741</b>	<b>689 396</b>

## **2.2.5 Intégration fiscale**

Il est rappelé que le groupe HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001 avec toutes les filiales dont il détenait 95 % ou plus.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2013 sont les suivantes :

- SAS TEAM
- SAS EUROP'USINAGE
- SAS THERMIVAL
- SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT
- SAS APEGELEC INDUSTRIE
- SAS HIOLLE TECHNOLOGIES
- SAS RHEA
- SAS GRAFF
- SAS MECATEL

En 2013, l'économie d'impôt réalisée suite à l'intégration fiscale est de 643 782 euros.

## **2.2.6 Dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement**

Les comptes consolidés du groupe HOLLE Industries de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts, à hauteur de 63 441 euros.

## **2.2.7 Frais de recherche et de développement du groupe**

Les dépenses de recherche et de développement incluses dans le compte de résultat se sont élevées à 1 130 185 euros en 2013 (168 332 € chez EUROP'USINAGE, 101.070 € chez RHÉA et 860 783 € chez TEAM). Le crédit d'impôt recherche total s'est élevé à 319 864 euros en 2013.

Chez TEAM, 4 programmes de recherche ont été développés :

- Des travaux de recherche et de développement expérimental en vue de la création d'un nouveau procédé à haute performance de recyclage des câbles télécoms sous-marins coaxiaux.
- Des travaux relatifs au développement de technologies de re-conception et d'amélioration substantielle des performances de turbines à vapeur à contre-pression de puissance moyenne 4MW.
- Des travaux relatifs au développement de technologies de re-conception et d'amélioration substantielle des performances de turbines à vapeur de type mono-corps à contrepression de 10 MW (rotor et système d'ailettes associé).
- Des travaux relatifs au développement de technologies de re-conception et d'amélioration substantielle des performances de turbines à vapeur de type à condensation de 49MW (rotor et système d'ailettes associé)

RHÉA a réalisé des travaux de recherche et développement relatifs à la création d'une nouvelle génération de capteur de mesure de fort courant (400A) avec une précision élevée (+/- 1% dans la gamme +/- 1A) dans un environnement communiquant avec un temps de réponse rapide sur alarme dans un encombrement réduit.

Pour EUROP'USINAGE, les travaux de recherche et de développement se sont axés sur la création d'un process d'usinage complexes (Tolérances faibles) pour pièces de grandes dimensions avec des usinages profonds et difficiles d'accès.

## **2.3. INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE-MERE HIOLLE INDUSTRIES AU 31 DECEMBRE 2013**

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### **2.3.1. Analyse des comptes sociaux 2013**

Il est rappelé que la SA HIOLLE Industries est une simple holding animatrice. A ce titre, son chiffre d'affaires ne représente que les « management fees » facturés aux filiales.

Les comptes sociaux font ressortir les chiffres suivants :

	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Chiffre d'affaires	1 542 584	1 564 389
Résultat d'exploitation	-546 360	- 295 578
Résultat financier	1 113 378	936 897
Résultat courant avant impôts	567 018	641 320
Résultat exceptionnel	-432 347	1 332 949
Economie d'impôts	643 782	676 003
Résultat net	778 453	2 650 272

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 s'établit à 1 542 K€ contre 1 564 K€ 2012.

Le résultat d'exploitation 2013 est déficitaire de 546 K€, pénalisé essentiellement par des honoraires d'avocats importants s'élèvant à plus de 500 K€. Ces honoraires sont liés au litige issu du transfert d'une sucrerie de l'Espagne vers l'Egypte. Ce contentieux qui a impacté les comptes 2011 d'une provision pour risques de 1.7 M€, pour une créance client restant due de 3.4 M€, est en cours d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Paris. Les audiences ont été tenues en juillet 2013. La sentence arbitrale devrait être rendue dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014. La Direction et les Conseils du Groupe estiment que le risque est correctement évalué et aucune provision complémentaire n'a été passée sur l'exercice 2013.

Les autres charges d'exploitation sont refacturées normalement aux filiales par l'intermédiaire de « management fees » qui permettent d'équilibrer l'exploitation de HIOLLE Industries.

Le résultat financier est bénéficiaire de 1 114 K€, provenant principalement des distributions de dividendes des filiales. Egalement, une provision pour dépréciation des titres de participation a été comptabilisée à hauteur de 102 K€ pour les titres APEGELEC et 312 K€ pour les titres AMODIAG. Par contre, une reprise sur provision de 396 K€ a été passée concernant le compte courant HIOLLE Industries chez APEGELEC. Les actions HIOLLE Industries détenues en propre ont été dépréciées à hauteur de 158 K€.

Le résultat exceptionnel est quant à lui, déficitaire de 432 K€, dû essentiellement à la dotation pour restitution d'économie d'impôts de 436 K€ dans le cadre de l'intégration fiscale.

Le résultat net s'établit donc à 778 K€, après une économie d'impôt sur les sociétés, liée à l'intégration fiscale de 644 K€.

Les dettes financières ont été remboursée pour 1 012 K€. Une nouvelle dette d'un montant de 384 K€ a été souscrite auprès de BPI France pour préfinancer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) 2013 du Groupe.

Hors et créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières de HIOLLE Industries s'élèvent à 1.953 K€ pour une trésorerie de 2 764 K€ ; la société présente donc une trésorerie nette positive de 810 K€.

Vous trouverez en ANNEXE 2 le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

### **2.3.2. Dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinques du code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes sociaux de la SA HIOLLE Industries de l'exercice écoulé prennent en charge un montant total 2 300 euros au titre des dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement, au regard des articles 39-4 et 39-5 du même code.

### **2.3.3. Proposition d'affectation des résultats**

Le résultat social de HIOLLE Industries pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013 s'élevant à 778 452,88 €, il vous est proposé :

- d'affecter la somme de 177 070,42 € à la « Réserve légale »,
- de distribuer un dividende de 0,05 € par action soit pour 9 421 056 actions, un total de 471 052,80 €,
- de porter le solde, soit la somme 130 329,66 € en « Report à nouveau ».

Tableau d'affectation du résultat :

	Affectations	Origines
<b>Origine :</b> Résultat 2013		778 452,88
<b>Affectations :</b> Réserve légale (complément pour atteindre le minimum légal) Distribution de dividendes (0,05 € x 9 421 056 actions) Autres réserves	177 070,42 471 052,80 130 329,66	
<b>Totaux</b>	<b>778 452,88</b>	<b>778 452,88</b>

Le dividende en numéraire au titre de l'exercice 2013 sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2014.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts. Nous vous informons que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Lors de la mise en paiement du dividende, le montant non versé en raison de la détention par la Société d'actions propres, sera affecté au compte « Report à nouveau ».

Par ailleurs, au 31 décembre 2013, la société détient des actions propres à hauteur de 2 502 646,44 € et les « Réserves indisponibles » constituées en application de l'article L.225-210 alinéa 3 du code de commerce s'élèvent à 2 489 964,03 €. En conséquence, il y a lieu d'affecter à ce poste de réserves indisponibles, un complément de 12 682,41 € par prélèvement de cette même somme sur le poste « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes attribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Distribution Globale	Dividende unitaire
2010	0 €	0 €
2011	0 €	0 €
2012	942 105,60 €	0,10 €

### **2.3.4. Informations concernant les délais de paiement fournisseurs**

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après les dettes fournisseurs de la SA HIOLLE Industries comptabilisées à la clôture de l'exercice 2013 par date d'échéance :

En euros	ECHU				NON ECHU	Montant total TTC
	à - 30J	à + 30J	à + 60J	à + 90J		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés au 31/12/2013	70 946	64 847	164 628	149 384	93 971	543 775

Nous vous indiquons également ci-après les dettes fournisseurs comptabilisées à la clôture de l'exercice 2012 :

En euros	ECHU				NON ECHU	Montant total TTC
	à - 30J	à + 30J	à + 60J	à + 90J		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés au 31/12/2012	99 058	37 467	42 878	217 358	410 887	807 648

### **2.4. FILIALES ET PARTICIPATIONS / PRISES DE PARTICIPATIONS**

Les mouvements sur les titres de participations, détenus directement, ont été les suivants en 2013 :

- Acquisition de 600 actions de la SAS NORD FERRO soit 30 % du capital

Le tableau ci-après résume les mouvements et détentions directes en 2013 :

Sociétés détenues Par la SA HIOLLE Industries (détenion directe)	Détention en Début d'exercice	Acquisitions +	Cessions -	Détention en Fin d'exercice
SAS TEAM	99.97 %			99.97 %
SAS GRAFF	100.00 %			100.00 %
SAS THERMIVAL	95.99 %			95.99 %
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	99.98 %			99.98 %
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	100.00%			100.00 %
SAS EUROP'USINAGE	98.34 %			98.34 %
SAS RHEA	100.00 %			100.00 %
SAS APEGELEC INDUSTRIE	100.00 %			100.00 %
SARL BM'HIOL INDUSTRIES	50.00 %			50.00 %
SARL I.C.E	33.77 %			33.77 %
SA VALUTEC	12.00 %			12.00 %
SAS NORD FERRO	0.00 %	30.00 %		30.0

Nous vous précisons en vertu de l'article L.233-13 du code de commerce, que les sociétés contrôlées ne détiennent pas de quote-part du capital de la société.

### **2.5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le groupe est en cours d'acquisition de 15 % des titres de la société BMHIOL INDUSTRIES auprès de son associé BM ELECTRONICS pour atteindre le pourcentage de contrôle de 65%. Cette société sera donc consolidée en Intégration Globale sur 2014.

### 3. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

---

Le groupe HIOLLE Industries aborde l'année 2014 bien armé pour affronter de nouveaux challenges. Dans un monde économique en pleine mutation, HIOLLE Industries s'adapte en permanence, en innovant, en se recentrant sur des métiers à forte technicité, en créant des alliances, des partenariats tant en France qu'à l'étranger. Les différentes filiales présentent de nombreux projets de développement, d'innovation industrielle et d'investissements. HIOLLE Industries, grâce à sa situation financière solide, leur permet d'en assurer la réussite.

### 4. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES DU GROUPE

---

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités les risques suivants : les risques financiers (liquidités, taux, change...), les risques juridiques (évolution réglementaires, litiges...), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs, aux clients, à l'environnement...).

#### 4.1 LES RISQUES FINANCIERS

##### 4.1.1 Risques de liquidité liés à l'obtention de financements

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la Direction financière qui veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Des facilités de trésorerie pour chaque filiale sont accordées par les banques et renouvelées chaque année avec une négociation « groupe ». Ces facilités permettent de couvrir les besoins maximums estimés par la direction et ne sont utilisées que ponctuellement, notamment pour faire face à certains décalages de trésorerie qui n'excèdent pas quelques jours en date de valeur. HIOLLE Industries a par ailleurs la possibilité de mobiliser son poste clients en cas de besoins de trésorerie immédiats et importants. Sur 2013, la société APEGELEC a eu recours à l'affacturage. Les sociétés HIOLLE TECHNOLOGIES et TEAM, pour faire face à leur besoin en fonds de roulement, ont eu recours à des cessions de créances auprès de l'organisme OSEO.

La trésorerie disponible est investie à court terme dans des placements monétaires sans risques.

##### 4.1.2 Risques de change

Le Groupe estime que le risque de change auquel il est exposé n'est pas significatif étant donné que très peu de contrats commerciaux sont rédigés dans une autre devise que l'euro.

Aucune vente n'est à ce jour conclue en *US \$*. Cependant, si un contrat devrait dans le futur être signé en *US \$*, une couverture de change, tant à l'achat qu'à la vente, serait automatiquement prise et intégrée dans le prix du contrat.

##### 4.1.3 Risques de taux d'intérêt

Le groupe HIOLLE Industries n'est que très faiblement exposé au risque de taux d'intérêt. En effet, au 31/12/2013, le capital restant dû des emprunts souscrits à taux variables s'élève à 2 176 534 €. Une variation de 1 % des taux aurait donc un impact de 21 765 €.

#### **4.1.4 Risques actions**

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie du Groupe est placée en produits monétaires sans risque.

### **4.2 RISQUES JURIDIQUES**

#### **4.2.1 Risques liés à l'évolution de la réglementation**

En tant que prestataires de services, le groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière et/ou spécifique liée à ses activités. Aucune autorisation préalable d'exploitation n'est ainsi exigée. HIOLLE Industries estime respecter d'une manière générale l'ensemble des dispositions réglementaires afférentes et n'estime donc pas courir de risques importants quant à l'évolution et/ou changement du cadre législatif et réglementaire.

#### **4.2.2 Risques liés aux litiges commerciaux**

Il est usuel que dans la conduite des affaires quelques litiges surviennent. HIOLLE Industries peut être impliquée dans des procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Ces litiges sont analysés et peuvent donner lieu à constitution de provisions.

#### **Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Le litige lié au transfert d'une sucrerie de l'Espagne vers l'Egypte est à ce jour le seul litige ayant une importance significative dans les comptes du groupe. Ce litige est né d'un contrat de transfert international de 16 M€. Il a impacté les comptes 2011 d'une provision pour risques de 1,7 M€, pour une créance client restant due de 3,4 M€. Ce litige est en cours d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce International de Paris. HIOLLE Industries réclame, outre le paiement de sa créance de 3,4 M€, un montant de 6,5 M€ au titre de travaux supplémentaires, des coûts indirects et du préjudice moral. Pour sa part, la partie adverse réclame une indemnisation de 16,8 M€ et une réduction de prix de 3,4 M€. Conformément au principe de prudence, HIOLLE n'a pas enregistré dans les comptes sa demande de 6,5 M€ et n'a pas non plus intégré la demande adverse dont le montant est démesuré par rapport à la valeur du marché initial.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

#### **Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions**

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige.

Par contre, étant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.

- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé. En effet le groupe HIOLLE Industrie participe avec d'autres partenaires industriels à divers projets au travers de groupements d'entreprises. Des litiges opposent des donneurs d'ordre à ces groupements d'entreprises. Ces litiges sont pendents devant les tribunaux à la date d'arrêté des comptes. A cette date, aucune demande n'a été formulée par ces donneurs d'ordre directement à l'encontre de la société Hiolle Industries ou ses filiales.

## **4.3 RISQUES OPERATIONNELS**

### **4.3.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis de clients importants**

Par sa structure « multi-entreprises » et par son positionnement « multi-marchés », le groupe HIOLLE INDUSTRIES possède un portefeuille clients très important. Seuls deux clients liés à l'activité ferroviaire représentent un pourcentage significatif du chiffre d'affaires consolidé : Alstom 18.33 % et Bombardier 18.88 %. Cependant le chiffre d'affaires réalisé avec ces clients correspond à des travaux multi sites, de nombreuses commandes et des contrats pluri annuels qui limitent les risques de dépendance clients.

HIOLLE INDUSTRIES n'est que faiblement exposé au risque d'impayé dans la mesure où, d'une part, le volume de chiffre d'affaires par client est relativement faible et, d'autre part, les principaux clients sont de grands comptes avec une forte assise financière ou des collectivités locales avec des budgets assurés pour les travaux effectués.

Le groupe a mis en place une politique visant à limiter cette exposition, notamment par l'analyse de la solvabilité des clients préalablement à l'acceptation d'une commande importante. Par ailleurs, certaines filiales telles que RHEA ELECTRONIQUE et HIOLLE TECHNOLOGIES ont des contrats d'assurance-crédit clients auprès de la compagnie ATRADIUS.

### **4.3.2 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à la disponibilité des équipements**

Les fournisseurs du Groupe sont nombreux et aucun d'entre eux n'a une importance prépondérante. Les plus importants en volume d'affaires sont ceux avec lesquels le Groupe a développé durant ces dernières années des relations commerciales privilégiées, basées sur des tarifs préférentiels et sur des conditions de qualité et de délais adaptées aux besoins de HIOLLE INDUSTRIES.

L'ensemble de ces fournisseurs peut être rapidement remplacé, ainsi, le risque de dépendance est faible.

### **4.3.3 Risques environnementaux et technologiques**

Le groupe est faiblement exposé au risque Environnement, car il exerce principalement une activité de prestataire de service et non de production de matières pouvant présenter des risques liés à la pollution de l'environnement. Toutefois, le groupe a mis en place des procédures visant à recenser les risques courus, notamment lors de la manipulation de matériaux, et à veiller au respect de la législation en la matière. Ne disposant d'aucune installation classée figurant sur la liste prévue à l'article L515-8 du code de l'environnement, les sociétés du groupe HIOLLE ne sont pas directement concernées par les risques technologiques.

### **4.3.4 Risques marchés et concurrence**

La concurrence en général s'intensifie et HIOLLE ne peut exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché ou qu'un nouvel entrant puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment du groupe. Par ailleurs, les marchés évoluent sans cesse. Cependant le groupe travaille sur deux grands secteurs d'activités et réduit ainsi les risques de subir une mauvaise évolution d'un secteur particulier. HIOLLE Industries mène plusieurs réflexions stratégiques pour renouveler son positionnement en fonction de ces évolutions de marchés et de l'environnement concurrentiel.

### **4.3.5 Risques fiscaux et sociaux**

Les différentes filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et sociaux réguliers. Les redressements éventuels sont provisionnés dans les comptes au 31/12/2013 et n'affectent pas de manière significative la situation financière du groupe.

## 5. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

---

### 5.1. INFORMATIONS SOCIALES

#### 5.1.1. Effectif du groupe

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2013 est de 678 personnes (sans le personnel des sociétés consolidées par mise en équivalence) :

- 620 CDI,
- 48 CDD,
- 8 jeunes sous contrats d'apprentissage
- 2 contrats de qualification professionnelle

Dans la société holding, HIOLLE Industries, l'effectif au 31/12/2013 est de 10 personnes dont 1 CDD.

#### 5.1.2. Politique des ressources Humaines

Les ressources humaines sont la valeur essentielle de HIOLLE Industries et font partie intégrante des axes stratégiques de développement du Groupe.

La politique des ressources humaines s'articule autour de plusieurs objectifs principaux :

- Création d'un dialogue social permanent et riche entre les salariés, les équipes de direction et le service « ressources humaines ».  
Cette mission se développe par l'intermédiaire de l'accompagnement des salariés en fin de carrière et des salariés en cours de reconversion professionnelle, du développement des entretiens individuels (développement des compétences, gestion prévisionnelle des emplois).  
La mission du service « ressources humaines » se structure et se développe par une présence régulière sur le terrain chez les filiales en associant les réunions avec les instances représentatives du personnel.
- Transfert de compétences.  
Le groupe tient à favoriser le transfert de savoir de compétences de salariés expérimentés vers de jeunes populations en favorisant les formations internes, le développement des contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation pour fidéliser notre savoir-faire métier.
- Adaptation de notre politique ressources humaines aux spécificités clients  
Pour faire face aux différents marchés en constante évolution, une remise en cause permanente est nécessaire, nous permettant de faire évoluer nos métiers par l'intermédiaire de formations en développant les compétences de nos collaborateurs.  
Groupe à taille humaine, HIOLLE Industries a fait le choix d'une gestion interactive des ressources humaines et d'un management participatif afin de révéler les multiples défis qu'engendrent l'évolution technologique, l'amélioration constante de la productivité et de la qualité au service des clients.  
Aussi, en contribuant à la performance du Groupe, chaque collaborateur est partie prenante de l'avenir de HIOLLE Industries.

### 5.2. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

En 36 ans, les convictions de la Direction du Groupe HIOLLE Industries n'ont pas changées : l'environnement et le développement durable restent au cœur du savoir-faire et des préoccupations de ses filiales. En créant un pôle d'activité dédié aux services à l'industrie et à l'environnement, le Groupe a d'ailleurs su catalyser les synergies entre ses filiales et à poursuivre son développement dans ce domaine.

Depuis 2007, le Groupe a formalisé son engagement pour une croissance responsable dans une charte du développement durable afin de faire évoluer les pratiques et les comportements, au sein de ses filiales, vers toujours plus de conscience et de responsabilisation. Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail de des salariés.

Le management des questions de sécurité et de santé au travail s'intègre progressivement dans le management général des filiales. L'engagement du Groupe dans ce sens s'est traduit par la certification MASE-UIC de GRAFF et TEAM.

## 6. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

---

### 6.1. INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE HIOLLE INDUSTRIES

#### 6.1.1. Capital social – Droit de vote

Au 31 décembre 2013, le capital social s'élève à 10 000 000 euros, sans changement par rapport à fin 2011.

Au jour de la rédaction des présentes, aucune opération significative n'a été réalisée sur les titres HIOLLE Industries depuis la clôture de l'exercice.

Le capital social est composé de 9 421 056 actions.

Les actions revêtent la forme de titres nominatifs ou de titres au porteur ; les actions nominatives pouvant être converties au porteur, sauf stipulation contraire de la loi.

Toutes les actions émises ont été totalement libérées ; elles sont de même catégorie.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

Toutefois, sur demande notifiée par lettre recommandée de l'actionnaire nominatif, un droit de vote double sera attribué dans les conditions légales, aux actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Ce droit prend effet à compter du jour de réception de la demande notifiée à la Société. En revanche, le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur et en cas de transfert des actions s'il s'agit d'un transfert « en propriété ».

#### 6.1.2. Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code du Commerce, nous vous précisons les détentions de plus de 5 % du capital ou des droits de vote aux assemblées générales de notre société, en date du 17 février 2014.

Nous vous précisons que la Société a demandé auprès d'EUROCLEAR une liste intégrale des détenteurs de titre « au porteur » (TPI – titres au porteur identifiable) arrêtée au 17 février 2014.

Actionnaires au 17/02/2014	Actions au nominatif	Actions au porteur	Nombre total d'actions	Pourcentage du capital
Holding familiale	6 141 616	298 432	6 440 048	68.36 %
Indépendants membres du Conseil de surveillance	170 059	144 175	314 234	3.34 %
Institutionnels extérieurs	5 001	626 487	631 488	6.70 %
Salariés	14 962	1 420	16 382	0.17 %
Actions propres (sans droit de vote)	-	216 205	216 205	2.29 %
Autres - Flottant		1 802 699	1 802 699	19.13 %
<b>TOTAUX</b>	<b>6 331 638</b>	<b>3 089 418</b>	<b>9 421 056</b>	<b>100 %</b>

### **6.1.3. Franchissement de seuils ou notification de détention au cours de l'exercice 2013**

Au cours de l'exercice 2013, aucune notification ou déclaration de franchissement de seuil, statutaire ou légal et aucun pacte d'actionnaires ou accord dont la mise en œuvre pouvait entraîner un changement de contrôle n'a été porté à la connaissance de la Société.

Début 2014, la société NEM INVEST (groupe NATIXIS), membre du Conseil de surveillance jusqu'au 23 octobre 2013, date de sa démission, a déclaré auprès de l'AMF avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital de la Société HIOLLE Industries. A ce jour NEM INVEST ne détient plus aucune action.

### **6.1.4. Informations concernant la participation des salariés au capital**

Au 31 décembre 2013, les salariés du groupe HIOLLE Industries détiennent 0,17 % du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous précisons qu'aucun membre du personnel de la société et du personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce, ne détient d'actions qui font l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition.

Egalement, selon les dispositions de l'article L.225-129-6 du code de commerce, lorsque les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3 % du capital social, une assemblée générale extraordinaire doit se prononcer tous les 3 ans sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 et suivants du code du travail.

Il y a lieu en conséquence, lors de la présente assemblée, de soumettre au vote des actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation de capital au profit des salariés de la Société adhérents du Plan d'épargne d'entreprise, effectuée dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du code du travail.

Nous vous proposons donc de déléguer au Directoire tous pouvoirs, conformément aux dispositions des articles L225-129-6 et L225-138-1 du Code de commerce, afin qu'il procède, s'il le juge opportun :

- d'une part à la mise en place, dans un délai maximum de dix huit mois, d'un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L3332-2 du code du travail ;

- et d'autre part à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de 2% du montant du capital social atteint lors de la décision du Directoire, par l'émission d'actions ordinaires de numéraire réservées aux salariés de la société adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, dans les conditions prévues à l'article L443-5 du Code du travail.

Le prix de souscription des actions serait fixé conformément aux dispositions de l'article L443-5 alinéa 3 du Code du travail.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de 5 ans à compter de la décision de l'assemblée.

### **6.1.5. Actions d'autocontrôle – participations réciproque**

Au 31 Décembre 2013, la société ne détient pas plus de 10 % de son propre capital et il n'existe pas de participations réciproques.

### **6.2. INFORMATIONS CONCERNANT LE COURS BOURSIER**

Le tableau suivant retrace succinctement l'historique du cours de la date d'introduction à début avril de cette année 2013.

Dates	Cours	Variation
Introduction le 11 septembre 2000	0.96	
Fin décembre 2000	1.45	+ 51.04 %
Fin décembre 2001	2.08	+ 43.45 %
Fin décembre 2002	2.46	+ 18.27 %
Fin décembre 2003	5.83	+ 136.99 %
Fin décembre 2004	7.93	+ 36.02 %
Fin décembre 2005	11.27	+ 42.12 %
Fin décembre 2006	14.95	+ 32.65 %
Fin décembre 2007	12.91	- 13.64 %
Fin décembre 2008	9.20	-28.74 %
Fin décembre 2009	7.14	-22.39 %
Fin décembre 2010	4.50	-36.97 %
Fin décembre 2011	2.43	-46.00 %
Fin décembre 2012	2.96	+21.81%
Fin décembre 2013	1.98	-33.11%
Cours le plus bas de l'année 2013	1.97	
Cours le plus haut de l'année 2013	3.12	
Dernier cours connu le 10 avril 2014	2.68	

Vous trouverez également en ANNEXE 3 un graphique sur l'évolution du cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il est rappelé que la Société a été transférée sur le marché régulé NYSE Alternext Paris le 9 août 2012. Précédemment elle était cotée sur le marché réglementé Euronext Paris Compartiment C.

## **7. ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION, ET DE CONTROLE AU 31 DECEMBRE 2013**

---

### **7.1. MODALITES DE FONCTIONNEMENT – COMPOSITION DES ORGANES SOCIAUX**

Nous vous rappelons qu'à compter du 1er Juillet 2007, la société a opté pour une structuration dualiste qui lui assure la séparation des pouvoirs de direction et de contrôle avec Directoire et un Conseil de surveillance.

#### **7.1.1 Le Directoire**

L'organe collégial de Direction : « Directoire » est composé de 3 membres personnes physiques :

- Madame Véronique HIOLLE, Présidente de Directoire
- Monsieur Stéphane BOUCHÉ
- Monsieur Christophe ANDRIEU

Au cours de l'exercice 2013, le Directoire a connu les évènements ci-après :

- Les mandats de membres de Directoire de Madame Véronique HIOLLE, Messieurs Stéphane BOUCHÉ et Christophe ANDRIEU ont été renouvelés pour une nouvelle période de six ans soit jusqu'au 30 juin 2019 ;
- le mandat de membre du Directoire de Monsieur Olivier HIOLLE n'a pas été renouvelé et a pris fin le 30 juin 2013 ;
- le mandat de Présidente du Directoire de Véronique HIOLLE a été renouvelé pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

### **7.1.2 Le Conseil de surveillance**

L'organe collégial de Contrôle : « Conseil de surveillance » est composé de 6 membres personnes physiques et personnes morales :

- Monsieur Jean-Michel HIOLLE, Président du Conseil
- Monsieur Jean CHEVAL, Vice-président
- Monsieur Jérôme FLIPO
- SCR FINORPA représentée par Monsieur Antoine HARLEAUX
- Monsieur Jean-Yves NOIR
- Monsieur Jean-Marie DUVIVIER

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de surveillance de la Société.

Le Conseil de surveillance comprend cinq membres dits « indépendants », pour un meilleur gouvernement d'entreprise. Ces membres ne sont pas subordonnés par un contrat de travail, des liens commerciaux ou des prestations de services vis-à-vis du Groupe HIOLLE Industries. Il s'agit de Monsieur Jérôme FLIPO, Monsieur Jean Yves NOIR, SCR FINORPA, Monsieur Jean-Marie DUVIVIER.

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil de surveillance a connu les évènements ci-après:

- les mandats de membre de Conseil de surveillance de Messieurs Jean-Michel HIOLLE, Jean CHEVAL, Jérôme FLIPO, Jean-Yves NOIR, SCR FINORPA, SAS NEM INVEST ont été renouvelés pour une nouvelle période de six années soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant statuer sur les comptes 2018 ; la SCR FINORPA étant représentée par son Directeur Général Monsieur Antoine HARLEAUX, en remplacement de Monsieur Jean-Marie DUVIVIER ;
- Monsieur Jean-Marie DUVIVIER a été nommé en qualité de nouveau membre du Conseil pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes 2018 ;
- les mandats de Messieurs André DUPON et Marcel JOURNEZ n'ont pas été renouvelés et ont pris fin lors à l'issue de l'assemblée générale du 7 juin 2013 ;
- les mandats de Président du Conseil de Monsieur Jean-Michel HIOLLE et de vice-président du Conseil de Monsieur Jean CHEVAL ont été renouvelés pour une nouvelle période de six années, pour la durée de leur mandat de membre du Conseil de surveillance ;
- La SAS NEM INVEST a démissionné de son mandat au 30 octobre 2013.

### **7.2. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Vous pourrez trouver en ANNEXE 4 la liste exhaustive des mandats et fonctions des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe.

### 7.3. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations des membres du Directoire sont allouées par le Conseil de surveillance et se décomposent en deux parties :

- une partie fixe déterminée individuellement ;
- une partie variable correspondant à des primes ponctuelles (primes de rendement, primes exceptionnelles en fonction des résultats...)

En outre, les membres du Directoire perçoivent des avantages en nature correspondant à leur véhicule de fonction.

Les membres du Conseil de surveillance perçoivent au titre de leur mandat, des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

L'Assemblée générale du 21 juin 2007 a fixé au titre de l'exercice 2007 la somme globale de 16.000 euros. Pour les exercices suivants et jusqu'à nouvelle décision de sa part, une somme de 16 000 euros est attribuée au Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de surveillance déterminent la rémunération de leur Président, en fonction des services rendus au titre de son mandat. Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil de Surveillance a fixé cette rémunération à la somme forfaitaire annuelle de 60.000 € à compter de l'exercice 2011, sans changement depuis.

Par ailleurs, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux en raison d'un changement ou d'une cessation de leurs fonctions.

Les rémunérations brutes annuelles des mandataires sociaux ont été les suivantes pour l'exercice 2013 :

Rémunération versées aux mandataires sociaux <i>En euros</i>	Cumul mandat social/contrat de travail	Versement par société mère Hiolle Industries	Versé par Holding Hiolle Développement	Versement par filiale	Fixe	Variable	Avantages en nature	Président du Conseil de Surveillance	Jetons de présence (au titre de 2012)	Montant Global
Jean-Michel HIOLLE		X						60 000	2 286	62 286
Véronique HIOLLE		X	X		119 058		4 800			123 858
Olivier HIOLLE			X		81 258	0	3 895			85 153
Stéphane BOUCHÉ	X			X	105 694	18 248	5 198			129 140
Christophe ANDRIEU	X			X	111 858		2 984			114 842
Jean CHEVAL	X			X	27 973				2 286	30 259
SCR FINORPA		X							2 286	2 286
Jérôme FLIPO		X							2 286	2 286
NEM INVEST		X							2 286	2 286
Jean Yves NOIR		X							2 286	2 286
<b>TOTAUX</b>					<b>445 841</b>	<b>18 248</b>	<b>16 877</b>	<b>60 000</b>	<b>13 716</b>	<b>554 682</b>

Nous vous précisions qu'aucune provision n'a été passée aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des mandataires sociaux.

A ce jour, il n'existe pas de contrats de services liant les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance à HIOLLE INDUSTRIES ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages particuliers au terme d'un tel contrat.

## **7.4. OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice 2013, aucune opération sur titres réalisée par des mandataires sociaux n'a été déclarée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Début 2014, la société NEM INVEST (groupe NATIXIS), membre du Conseil de surveillance jusqu'au 23 octobre 2013, date de sa démission, a déclaré auprès de l'AMF avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital de la Société HIOLLE Industries. A ce jour NEM INVEST ne détient plus aucune action.

## **7.5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Le Groupe HIOLLE Industries a été transféré sur le marché NYSE Alternext le 9 août 2012. Ce marché est non réglementé au sens de la définition donnée par la directive « Marchés d'instruments financiers » du 21 avril 2004 ; c'est un marché dit « organisé », système multilatéral de négociation (MTF) comportant un régime réglementaire *allégé* par rapport aux marchés réglementés européens de NYSE Euronext. Notamment, l'élaboration d'un rapport établi par le Président sur le contrôle interne n'est plus obligatoire.

Dans ce contexte d'allègement, le Conseil de surveillance a décidé en date du 26 février 2013 de s'inspirer :

- d'une part en matière de contrôle interne, du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites diffusé par l'AMF le 22 juillet 2010 ;
- et d'autre part en matière de gouvernement d'entreprise, du code « Middlenext » de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2009.

Egalement, le Conseil de surveillance a décidé en date du 30 octobre 2013, par mesure de simplification, de dissoudre les trois Comités spécialisés (Comité de Stratégie et Développement – Comité d'audit – Comité des Rémunérations et Nominations), s'appuyant dorénavant sur les travaux du Directoire.

## **8. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLE L.225.86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

---

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce, d'approuver les conventions et engagements visés auxdits articles, conclues au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

## **9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

---

### **9.1. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS**

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale ordinaire du 11 Juin 2010 avait autorisé le Directoire pour une période de 18 mois, dans le cadre de l'article L.225-209 du code de commerce, à faire acheter par la société ses propres actions en une ou plusieurs fois dans la limite de 5 % du nombre d'actions composant le capital de la société. Ce programme a pris fin le 10 Décembre 2011.

Au 31 Décembre 2013, la société détient 201.435 titres, soit 2,13 % du capital, pour un coût total de 2 483 354,06 euros.

## Nouveau programme de rachat

Il est proposé la mise en place au second semestre 2014, d'un programme de rachat d'actions. Ce programme doit être autorisé par l'assemblée générale ordinaire. Nous vous proposons donc de conférer au Directoire, pour une période de 18 mois les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, d'actions de la société, , dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel 942 106 actions, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

1- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action HIOLLE Industries par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 21 mars 2011 ;

2- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 10 % du capital de la société ;

3- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe HIOLLE INDUSTRIES dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;

4- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à six euros (6 €) par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 5 652 636 euros.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

La Société ne pourra à aucun moment détenir, directement ou par personne interposée, plus de 10 % du total de ses propres actions composant le capital social.

La société devra disposer de réserves, autres que la « Réserve légale », d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède, directement ou par personne interposée.

Le Directoire informera les actionnaires, dans son rapport de gestion, des acquisitions et cessions réalisées en application de la présente autorisation.

## **9.2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CONTROLEURS LEGAUX**

### **9.2.1. Honoraire des Commissaires aux Comptes**

En euros	KPMG				ORCOM AUDEXCOM				ERNST & YOUNG			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>Audit</b> <b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>												
- Emetteur	0	60 000	0%	55.63%	27 350	60 000	34.91%	50.00%	22 650	0	34.63%	0
-sociétés intégrées globalement	17 585	54 000	100 %	47.37%	51 000	60 000	65.09%	50.00%	42 750	0	65.37%	0
<b>Autres diligences et prestations liées directement à la mission du commissaire aux comptes</b>												
- Emetteur												
-sociétés intégrées globalement												
<b>Sous-total</b>	<b>17 585</b>	<b>114 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>78 350</b>	<b>120 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>65 400</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>												
Juridique, fiscal, social												
Autres prestations												
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 585</b>	<b>114 000</b>	<b>100%</b>	<b>100 %</b>	<b>78 350</b>	<b>120 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>65 400</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>

## **9.2.2. Mandats des Commissaires aux Comptes**

### *Co-Commissaires aux comptes Titulaires*

Nous vous rappelons que, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Juin 2013, la société ERNST & YOUNG AUDIT, 14 rue du Vieux Faubourg 59042 LILLE Cedex a été nommée, pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, en qualité de co-commissaire aux comptes Titulaire.

Egalement que le mandat de la société ORCOM AUDEXCOM (compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Orléans) a été renouvelé par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> Juin 2011 pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

### *Co-commissaires aux comptes Suppléants*

Nous vous rappelons que, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2013, la société AUDITEX, 14 rue du Vieux Faubourg 59042 LILLE Cedex a été nommée en qualité de co-commissaire aux comptes Suppléant, pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Egalement, le mandat de Monsieur Benoît DESBOIS a été renouvelé par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> Juin 2011 pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

## **9.3. DELEGATIONS ACCORDEES AU DIRECTOIRE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Vous trouverez ci-après les délégations en cours de validité accordées au Directoire par l'Assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

### **Délégation accordée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> Juin 2011 :**

Nature de la délégation N° résolution	Plafond Montant autorisé	Durée Date d'expiration	utilisation
Emission d'actions nouvelles réservée aux salariés avec suppression du DPS 7 <sup>ème</sup> résolution	Dans la limite de 2% du capital social atteint lors de la décision du Directoire	26 mois soit jusqu'au 31/07/2013	aucune

Aucune nouvelle délégation ne sera soumise au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Enfin, nous vous remercions de bien vouloir voter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Fait le 10 Avril 2014**  
**La Présidente du Directoire**  
**Véronique HIOLLE.**

## **ANNEXES**

### **au rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2013**

ANNEXE 1 - Données financières comparatives par filiale

ANNEXE 2 – Résultat des 5 derniers exercices de la SA HIOLLE INDUSTRIES

ANNEXE 3 - Graphique de l'évolution du cours du 2 janvier 2012 au 10 avril 2014

ANNEXE 4 - Liste des Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice éoulé

**ANNEXE 1**  
**Données financières comparatives par filiale**

<b>Filiales</b>	<b>Capitaux propres</b>		<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>Résultat net</b>	
	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
TEAM	5 103 284	5 245 382	20 125 287	19 771 298	-136 648	27 111
EUROP'USINAGE	1 132 662	1 490 714	2 928 093	3 235 737	-253 411	100 038
THERMIVAL	451 873	392 578	780 067	679 368	66 220	-41 407
AMODIAG ENVIRONNEMENT	358 175	696 246	2 968 612	4 107 515	-335 418	72 631
APEGELEC INDUSTRIE	487 403	622 616	6 069 639	7 370 118	-118 941	-102 412
HIOLLE TECHNOLOGIES	4 935 137	4 338 719	28 832 536	30 769 078	1 436 225	1 383 852
RHEA	470 762	350 740	2 463 792	2 783 539	127 753	-26 721
GRAFF	6 995 667	7 138 538	5 310 841	6 415 559	-126 291	387 134

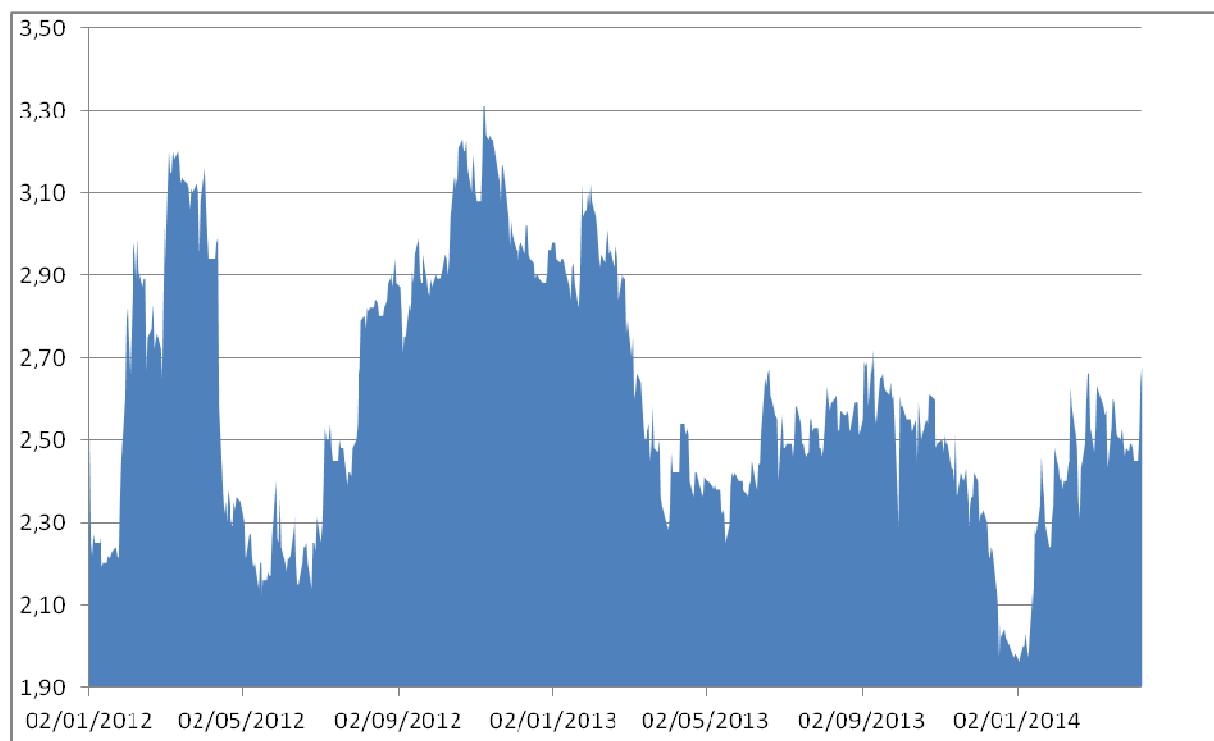
**ANNEXE 2 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	2013	2012	2011	2010	2009
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- Ordinaires	9 421 056	9 421 056	9 421 056	9 421 056	9 421 056
- A dividendes prioritaires					
Nombre d'actions maximum à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par bons de souscription					
<b>II. Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 542 584	1 564 389	1 745 172	13 398 664	11 858 856
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	761 727	2 584 886	65 774	79 518	2 555 876
Impôt sur les bénéfices	-643 782	-676 003	- 886 545	- 890 567	-1 222 478
Participation des salariés					
Résultat net	778 453	2 650 272	- 3482 987	- 1 864 851	-3 624 908
Résultat distribué	471 053*	942 106*	0	0	0
<b>III. Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions		0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		0	0	0	0
Dividende attribué à chaque action	0.05*	0.10*	0	0	0
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	10	10	12	13	13
Masse salariale	460 601	643 207	674 063	926 708	858 876
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvre sociale)	166 090	263 985	240 557	349 021	340 625

\*Dividende au titre de l'exercice proposé par le Directoire et soumis à l'assemblée générale des actionnaires

ANNEXE 3

**Graphique de l'évolution du cours boursier du 2 Janvier 2012 au 10 avril 2014**



#### ANNEXE 4

##### Liste des Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux durant l'exercice 2013

###### ***Le Directoire***

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date de 1ère nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat social</b>
Véronique HIOLLE	Présidente	Membre du Directoire nommée par le Conseil de surveillance du 02/07/2007 (effet au 01/07/07) Présidente nommée par le Conseil de surveillance du 03/05/2010	30/06/2019
Stéphane BOUCHÉ	Membre	Conseil de surveillance du 07/12/2010 (effet au 07/12/2010)	30/06/2019
Christophe ANDRIEU	Membre	Conseil de surveillance du 28/09/2011 (effet au 02/09/2011)	30/06/2019
<u>Membre sortant en 2013</u> Olivier HIOLLE	Membre	Conseil de surveillance du 02/07/2007 (effet au 01/07/07)	Mandat expiré au 30/06/2013 Non renouvelé

###### ***Le Conseil de surveillance***

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date de 1ère nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>
Jean-Michel HIOLLE	Président	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
Jean CHEVAL	Membre Vice Président	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
Jérôme FLIPO	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
SCR FINORPA Représentée par Antoine HARLEAUX	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	AGO statuant sur les comptes 2018
Jean-Yves NOIR	Membre	AGO du 11/06/2010	<i>AGO statuant sur les comptes 2015</i>
<u>Nouveau membre en 2013 :</u> Jean-Marie DUVIVIER	Membre	AGO du 07/06/2013	AGO statuant sur les comptes 2018
<u>3 membres sortants en 2013 :</u> André DUPON	Membre	AGO du 1 <sup>er</sup> Juin 2011	Mandat expiré au 7 juin 2013
Marcel JOURNEZ	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	Mandat expiré au 7 juin 2013
SAS NEM INVEST Représentée par Eric GIRARDIN	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	Mandat expiré au 7 juin 2013

**Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes Sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice 2013**

<b>Mandataires</b>	<b>Fonctions exercées au sein du Groupe HIOLLE INDUSTRIES</b>	<b>Fonctions exercées Hors Groupe HIOLLE INDUSTRIES</b>
Jean-Michel HIOLLE	Président du Conseil de surveillance SA HIOLLE INDUSTRIES	Président SAS HIOLLE Développement (ex.HIOLLE Finances) Gérant SARL RIVERVAL Co-gérant SARL IMMO'MACAREZ Président du Conseil d'administration de l'AIF (Association des Industries Ferroviaires Nord – Pas-de-Calais – Picardie)
Véronique HIOLLE	Présidente du Directoire HIOLLE INDUSTRIES Présidente SAS GRAFF Présidente AMODIAG Environnement Présidente APEGELEC INDUSTRIE Représentante permanente de la SAS HIOLLE INDUSTRIES laquelle est devenue Présidente de SAS TEAM ( <i>à compter du 20/01/2014</i> )	Directeur Général Délégué de la holding SAS HIOLLE Développement ( <i>à compter du 01/01/2014</i> ) Présidente SAS HIOLLE ENERGIES Gérante SARL SOFIMA Gérante SARL STANDING ( <i>plus d'activité</i> ) Cogérante SARL IMMECO ( <i>plus d'activité</i> ) Gérante SNC IMMOBILIERE DU VALENCIENNOIS ( <i>plus d'activité</i> )
Olivier HIOLLE	Membre du Directoire HIOLLE INDUSTRIES ( <i>jusqu'au 30/06/2013</i> ) Président SAS TEAM ( <i>jusqu'au 20/01/2014</i> )	Directeur Général Délégué de la SAS HIOLLE Développement ( <i>à compter du 01/01/2014</i> ) Gérant SARL HIOLLE IMMOBILIER Gérant SCI LA ROUGEVILLE Gérant SCI DE L'EPAIX Co-gérant SCI LA RHONELLE Gérant SCP IMMOTTEAM ( <i>plus d'activité</i> ) Gérant de la SCI L'INTENDANCE IMMOBILIERE Gérant de la SCI GHI Président de SAS MANUGESTEAM Président de SAS HIOLLE LOGISTIQUE
Stéphane BOUCHÉ	Membre du Directoire HIOLLE INDUSTRIES Président SAS EUROP'USINAGE Président SAS HIOLLE TECHNOLOGIES Président SAS RHÉA Co-gérant BMHIOL Industrie	
Christophe ANDRIEU	Membre du Directoire HIOLLE Industries Directeur Général de SAS TEAM Président de SAS THERMIVAL	
Jean CHEVAL	Vice-président du Conseil de surveillance HIOLLE INDUSTRIES	Gérant SARL NEW DECO ( <i>plus d'activité</i> ) Gérant SARL GREEN INDUSTRIE ( <i>plus d'activité</i> )
Marcel JOURNEZ <i>Sortant au 07/06/2013</i>	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	Gérant SCI LA RECONQUETE Gérant SARL SEMEAU Gérant SCI LAUCEJOU

Jérôme FLIPO	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	<p><i>Président du Conseil de surveillance de COMPAGNIE D'IMPORTATION DE LAINES à Tourcoing</i></p> <p><i>Administrateur de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-JANDAKOT WOOL WASHING à Fremantle en Australie</li> <li>-GOULBURN WOOL SCOUR à Goulburn en Australie</li> <li>-INDEPENDENT WOOL DUMPING à Fremantle en Australie</li> <li>-ELEMENTEX à Fremantle en Australie</li> <li>-ABRASIFLEX à Fremantle en Australie</li> <li>-TEXITEX à Amsterdam aux Pays-Bas</li> </ul>
Jean-Yves NOIR	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	<p><i>Président de SAS Clic&amp;Gain</i></p>
SCR FINORPA, <i>représentée par</i> <i>Antoine HARLEAUX</i>	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INTRACTIV</li> <li>- ALZPROTECT</li> <li>- SOUP'IDEAL</li> <li>- Groupe VOG</li> </ul>
SAS NEM INVEST <i>Représentant permanent :</i> <i>Eric GIRARDIN</i>  <b><i>Sortant au 30/10/2013</i></b>	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	<p><i>Mandats de NEM INVEST représentée par Eric GIRARDIN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Membre du Conseil d'administration SA DELTA PLUS et SA PROMEO</li> <li>-Membre du Conseil de surveillance SA SOLUTIONS30</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance Technoflex</li> </ul> <p><i>Mandats de Mr Eric GIRARDIN, personne physique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Président du Directoire de NEM PARTNERS</li> <li>-Administrateur de NEM 2</li> </ul> <p><i>Mandats de NEM PARTNERS représentée par Eric GIRARDIN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Membre du Conseil d'administration de MICROPOLE UNIVERS, et de SA QUANTEL</li> </ul>
André DUPON  <b><i>Sortant au 07/06/2013</i></b>	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	<p><i>Président de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>SAS VITAMINE T</li> <li>SAS VITASERVICES</li> <li>SAS ENVIE 2<sup>e</sup> nord</li> <li>SAS SOLUVAL</li> <li>SAS PANEM</li> </ul> <p><i>Gérant de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>SCI VITAMINE T</li> <li>SARL Le Bec à plumes</li> </ul> <p><i>Administrateur de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eaux de Saint Amand S.A</li> </ul> <p><i>Mandats associatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Président des associations : Anerages 59, Envie nord, Médiapole, Les serres des Prés</li> <li>Administrateur de l'Association Départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence</li> <li>Membre du bureau de : Mouvement des Entrepreneurs Sociaux Association</li> </ul>
Jean-Marie DUVIVIER <b><i>(à compter du 07/06/2013)</i></b>	Membre du Conseil de surveillance de S.A HIOLLE INDUSTRIES	Administrateur de la SA Bati-Lease

### **PARTIE III - DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2014.

#### **1) Répartition par objectifs des titres de capital détenus, arrêtée à la date du 16 Avril 2014 :**

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 215 963 représentant 2,29 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 215 963
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 0
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

#### **2) Nouveau programme de rachat d'actions**

- **Autorisation du programme :** Assemblée générale Ordinaire du 23 mai 2014

- **Titres concernés :** actions ordinaires

- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :** 10 % du capital, soit 942 106 actions à ce jour, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

Précision est faite que la société ne pouvant détenir plus de 10% de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 215 963 (soit 2,29 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées est de 726 143 actions (soit 7,71 % du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat :** 6 euros

- **Montant maximal du programme :** 5 652 636 euros

- **Modalités des rachats :** les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

- **Objectifs :**

1. Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action HIOLLE Industries par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
2. Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 10 % du capital de la société ;
3. Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
4. Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

**Durée de programme :** 18 mois à compter de l'assemblée générale du 23 mai 2014 soit jusqu'au 22 novembre 2015.

## **PARTIE IV - COMPTES CONSOLIDES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013 EN NORMES IFRS**

### **Sommaire**

#### **Etats de synthèse**

- Bilan consolidé actif
- Bilan consolidé passif
- Compte de résultat consolidé
- Tableau de flux de trésorerie consolidé
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés

#### **Annexe aux comptes consolidés**

##### **Note 1 – Informations générales**

- 1 – 1 Présentation du Groupe
- 1 – 2 Caractéristiques de l'exercice clos au 31 décembre 2013
- 1 – 3 Perspectives 2014

##### **Note 2 – Informations sectorielles**

- 2 – 1 Informations sectorielles relatives au compte de résultat consolidé
- 2 – 2 Informations sectorielles relatives au bilan consolidé

##### **Note 3 – Référentiel, Périmètre de consolidation, principes comptables et méthode d'évaluation**

- 3 – 1 Référentiel et normes
- 3 – 2 Périmètre de consolidation
- 3 – 3 Principes comptables et méthode d'évaluation

##### **Note 4 – Informations relatives au bilan consolidé**

- 4 – 1 Goodwills
- 4 – 2 Immobilisations incorporelles
- 4 – 3 Immobilisations corporelles
- 4 – 4 Actifs financiers non courants
- 4 – 5 Impôts différés
- 4 – 6 Stocks
- 4 – 7 Clients
- 4 – 8 Autres débiteurs
- 4 – 9 Trésorerie et équivalents
- 4 – 10 Capital social
- 4 – 11 Dettes financières
- 4 – 12 provisions pour risques et charges
- 4 – 13 Actifs et passifs financiers
- 4 – 14 Actifs et passifs éventuels

##### **Note 5 – Informations relatives au compte de résultat consolidé**

- 5 – 1 Achats consommés
- 5 – 2 Charges externes
- 5 – 3 Charges de personnel
- 5 – 4 détails des produits et charges opérationnels non récurrents
- 5 – 5 Charges d'impôts
- 5 – 6 Frais de recherche et de développement
- 5 – 7 Résultat par action

##### **Note 6 – Informations relatives au tableau de flux**

##### **Note 7 - Informations relatives aux parties liées**

##### **Note 8 – Informations relatives aux engagements hors bilan**

##### **Note 9 – Informations relatives à l'exposition aux risques**

## Etats de synthèse

### Bilan consolidé actif

Libellé	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capital souscrit non appelé			
Goodwill	4 – 1	5 253 542	5 253 542
Immobilisations incorporelles	4 – 2	290 141	240 165
Immobilisations corporelles	4 – 3	5 560 266	5 400 420
Titres Mis En Equivalence	4 – 4	213 614	544 349
Actif financier non courant	4 – 13	1 332 054	1 135 427
Impôts différés - actif	4 – 5	192	192
Créances d'exploitation > 1an	4 – 8	1 460 712	1 460 712
<b>Actif non courant</b>		<b>14 110 521</b>	<b>14 034 806</b>
Stocks et en-cours	4 – 6	6 264 318	7 636 644
Instruments financiers actif			
Créances d'exploitation < 1an	4 – 7	25 788 368	26 243 429
Créances hors exploitation < 1an	4 – 8	2 194 206	4 805 909
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 – 9	6 072 423	4 751 281
Actifs non courants détenus en vue de la vente			
Comptes de régularisation	4 – 8	296 958	398 047
<b>Actif courant</b>		<b>40 616 274</b>	<b>43 835 311</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>54 726 795</b>	<b>57 870 117</b>

## Bilan consolidé passif

Libellé	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<b>Capital</b>	4 - 10	10 000 000	10 000 000
Primes liées au capital		7 038 238	12 103 631
Réserves liées au capital		822 930	822 930
Autres instruments de capitaux propres		3 155	13 602
Réserves de consolidation groupe		6 130 034	1 580 299
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>691 465</b>	<b>552 285</b>
<b>Capitaux propres Groupe</b>		<b>24 685 822</b>	<b>25 072 747</b>
<b>Intérêts des participations ne conférant pas le contrôle</b>		<b>(28 529)</b>	<b>(25 215)</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>24 657 293</b>	<b>25 047 531</b>
Provisions pour risques et charges	4 – 12	1 429 722	1 419 321
Impôts différés - passif	4 – 5	402 187	629 634
Dettes financières à long terme	4 - 11	4 279 706	4 807 116
<b>Passif non courant</b>		<b>6 111 615</b>	<b>6 856 071</b>
Provisions pour risques et charges	4 – 12	2 798 921	2 830 946
Dettes financières court terme	4 – 11	2 443 774	2 354 962
Dettes d'exploitation < 1an	4 – 13	17 215 777	18 802 873
Dette d'impôt exigible	4 – 13	108 207	256 000
Dettes hors exploitation < 1an	4 – 13	1 137 325	1 083 129
Comptes de régularisation	4 – 13	253 883	638 606
<b>Passif courant</b>		<b>23 957 886</b>	<b>25 966 516</b>
<b>Total PASSIF</b>		<b>54 726 795</b>	<b>57 870 117</b>

## Compte de résultat consolidé

Libellé	Notes	31/12/2013	31/12/2012	Proforma 31/12/2012
<b>Chiffres d'affaires</b>		<b>68 048 529</b>	<b>75 406 505</b>	<b>74 137 109</b>
Achats consommés	5 – 1	(24 080 545)	(24 772 797)	(24 770 786)
Charges externes	5 – 2	(13 902 938)	(14 179 697)	(14 005 949)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 170 441)	(1 272 283)	(1 255 940)
Charges de personnel	5 – 3	(26 937 301)	(29 818 039)	(29 818 039)
Dotations d'exploitation		(1 401 507)	(2 145 609)	(1 529 502)
Autres produits opérationnels courants		889 146	442 955	442 955
Autres charges opérationnelles courants		(315 436)	(1 274 489)	(1 107 670)
Charges opérationnelles non récurrentes	5 – 4	(110 853)	(354 436)	(354 436)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 018 653</b>	<b>2 032 111</b>	<b>1 294 786</b>
Coût de l'endettement financier net		(51 055)	(530 827)	(256 631)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(5 461)	18 534	18 534
Charges d'impôt	5 – 5	(272 741)	(974 010)	(962 131)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>689 396</b>	<b>545 807</b>	<b>94 556</b>
Résultat des participations ne conférant pas le contrôle		(2 070)	(6 478)	(9 421)
<b>Résultat Groupe</b>		<b>691 465</b>	<b>552 285</b>	<b>103 977</b>
Résultat par action	5 - 7	0,0732	0,0579	0,0579
Résultat dilué par action		0,0732	0,0579	0,0579

### Eléments du résultat global

Ecart de conversion			
Ecarts actuariels sur engagement de retraite		(21 706)	(208 293)
Impôt sur écarts actuariels sur engagement de retraite		7 410	71 715
Autres éléments de résultat global, nets d'impôts			
<b>résultat Global de l'exercice</b>		<b>675 100</b>	<b>409 229</b>
Attribuable :			
Groupe		677 170	415 707
Aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle		(2 070)	(6 478)

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net total des entités consolidées	689 395	545 807
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	5 461	(18 534)
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 293 663	2 312 430
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	132 147	229 756
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>2 120 666</b>	<b>3 095 759</b>
Coût de l'endettement financier	51 055	530 827
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	272 741	974 010
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>2 444 462</b>	<b>4 600 597</b>
Impôts versés	(9 732)	(235 548)
Variation du BFR	2 153 475	(4 539 272)
Flux trésorerie actifs non courants à céder et activités abandonnées		
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>4 588 205</b>	<b>(174 223)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(1 578 414)	(1 407 917)
Cessions d'immobilisations	327 793	1 395 543
Incidence des variations de périmètre	(60 000)	4 858 249
Flux tréso. actifs non courants à céder et act. abandonnées		
Variation des prêts et avances consenties		
Intérêts financiers reçus		
Opérations internes Haut de Bilan		
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(1 310 621)</b>	<b>4 960 524</b>
Émissions d'emprunts	1 064 192	1 276 049
Remboursements d'emprunts	(2 187 099)	(2 822 543)
Coût de l'endettement financier	(51 055)	(530 827)
Dividendes versés des filiales	(1 209)	(2 493)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(921 530)	24 630
Augmentations / réductions de capital		(11 718)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>	<b>(2 096 702)</b>	<b>(2 066 902)</b>
Variation de change sur Trésorerie	(240)	16
Variation de change sur autres postes du bilan		
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)</b>		<b>16</b>
<b>VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>1 180 642</b>	<b>2 719 415</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>4 751 282</b>	<b>2 031 866</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>5 931 923</b>	<b>4 751 282</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Écarts de conversion	Réserve de consolidation	Autres instruments de capitaux propres	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part du Hors-Groupe	Total
<b>31/12/2011</b>	<b>10 000 000</b>	<b>12 103 631</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 629 606)</b>	<b>341</b>	<b>6 376 781</b>	<b>150 180</b>	<b>(1 528 615)</b>	<b>25 295 642</b>	<b>587 056</b>	<b>25 882 698</b>
Opération sur capital fondés sur des actions											
Opérations sur titres auto-détenus				3 466					3 466		3 466
Affectation du résultat						(1 528 615)		1 528 615			
Résultat net de l'exercice								552 285	552 285	(6 478)	545 807
réévaluation et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles											
Instruments financiers											
Variation de juste valeur et transfert de résultat											
Ecarts de conversion : résultat enregistré directement en capitaux propres						(610 899)		(610 899)	(536 382)	(1 147 281)	
variation de périmètre						(19)	(31 150)		(31 169)	(69 411)	(100 580)
Autres											
Prov. pour Retraite écart actuel							(208 293)		(208 293)		(208 293)
Impôt différé sur écart actuel							71 715		71 715		71 715
<b>31/12/2012</b>	<b>10 000 000</b>	<b>12 103 631</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 626 140)</b>	<b>322</b>	<b>4 206 117</b>	<b>13 602</b>	<b>552 285</b>	<b>25 072 747</b>	<b>(25 215)</b>	<b>25 047 532</b>
Opération sur capital fondés sur des actions											
Opérations sur titres auto-détenus				3 048					3 048		3 048
Affectation du résultat		(5 065 393)				5 617 676		(552 284)			
Résultat net de l'exercice								691 465	691 465	(2070)	689 395
réévaluation et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles											
Instruments financiers											
Dividendes versés par la société mère						(921 530)		(921 530)	(1 209)	(922 739)	
Ecarts de conversion : résultat enregistré directement en capitaux propres						(696)			(696)		(696)
variation de périmètre						3 939		3 939		3 939	
Autres						(148 854)		(148 854)		(148 854)	
Prov. pour Retraite écart actuel						(21 706)		(21 706)	(36)	(21 742)	
Impôt différé sur écart actuel						7 410		7 410		7 410	
<b>31/12/2013</b>	<b>10 000 000</b>	<b>7 038 238</b>	<b>822 930</b>	<b>(2 623 092)</b>	<b>(374)</b>	<b>8 757 348</b>	<b>(694)</b>	<b>691 465</b>	<b>24 685 822</b>	<b>(28 529)</b>	<b>24 657 293</b>

## Annexe aux Comptes Consolidés

---

### Note 1 - Informations générales

#### 1 – 1 Présentation du Groupe

##### - La SA HIOLLE INDUSTRIES

La société HIOLLE Industries est une société anonyme au capital de 10 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce de Valenciennes (France) sous le numéro 325 230 811 et dont le siège social est situé 9 avenue Marc LEFRANC à PROUVY (59121).

Au 31 décembre 2013, la société HIOLLE Industries est la société mère d'un groupe de 11 filiales françaises (dont 2 sont mises en équivalence) et 1 filiale marocaine intégrée proportionnellement. Ces sociétés évoluent dans les différents secteurs de l'industrie.

##### - Le Groupe HIOLLE INDUSTRIES

En tant qu'holding animatrice et gestionnaire de projets, HIOLLE Industries fédère ses filiales en deux grands pôles d'activités :

##### - Le pôle « Services et Environnement » avec :

- l'ensemble des métiers traditionnels liés à l'industrie (tuyauteerie, électricité, hydraulique, construction métallique, traitement thermique, mécanique, contrôle métallurgique, maintenance...),
- les transferts industriels transcontinentaux d'usines clés en mains
- la conception, la fabrication et l'installation de matériels de traitement des déchets solides, notamment dans le secteur du traitement des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets verts et les lignes de broyage pour véhicules hors d'usage,
- l'installation d'équipements pour le traitement des fumées et autres rejets,
- les prestations de services (maintenance, gros entretien) pour les installations de traitements de déchets,
- l'ingénierie dans le traitement de l'eau,
- les travaux neufs et la maintenance en électricité industrielle et tertiaire, l'installation et la mise en service de pompes à chaleur et unités de climatisation.

##### - Le pôle « Ferroviaire et Transports Propres » avec :

- la maintenance et le SAV ainsi que les travaux neufs (câblage de dalles sous châssis, dalles sous pavillon, pupitres de conduite, armoires de commande) pour les grands donneurs d'ordres tels que les constructeurs, les exploitants et les équipementiers.
- l'automatisme industriel et l'électronique
- l'usinage de précision.

#### 1 – 2 Caractéristiques de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'année 2013 peut être qualifiée d'année de transition. Le retour à la profitabilité est avéré avec un résultat net de 689 396 euros malgré une baisse de chiffre d'affaires de 8.21 %.

Les chiffres clés en K € de l'année sont les suivants :

En K€	31/12/2013	Proforma 31/12/2012	Variation
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>68 049</b>	<b>74 137</b>	<b>-8.21 %</b>
<i>Dont Services et Environnement</i>	28 774	33 540	-14.21 %
<i>Dont Ferroviaire et Transports propres</i>	39 275	40 597	-3.26 %
<b>EBITDA</b>	<b>2 420</b>	<b>2 824</b>	<b>- 14.31 %</b>
<i>Dont Services et Environnement</i>	22	471	-95.33 %
<i>Dont Ferroviaire et Transports propres</i>	2 398	2 353	+1.91 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 019</b>	<b>1 295</b>	<b>-21.31 %</b>
<i>Dont Secteur Services et Environnement</i>	- 886	- 572	-54.89 %
<i>Dont Secteur Ferroviaire et Transports propres</i>	1 905	1 867	+2.04 %
<b>Résultat net</b>	<b>689</b>	<b>95</b>	<b>729.08 %</b>
<i>Dont Résultat part du Groupe</i>	691	104	665.01 %

La division Photovoltaïque ayant été cédé au 31/12/2012, les chiffres de l'année 2012 ont été retraité de cette division afin de rendre comparable l'analyse sur les années 2012 et 2013.

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 68.05 M€, en baisse de 8.21 % par rapport à 2012. L'EBITDA à 2.42 M€ baisse de 14.31 %.

Le résultat opérationnel s'établit à 1 019 K€ contre 1 295 K€ en 2012. Les charges financières suite à la sortie de l'activité photovoltaïque ont considérablement baissé et s'élèvent à 51 K€ et les charges d'impôts à 273 K€. Le résultat net est ainsi bénéficiaire de 689 K€.

Les marchés du secteur Services et Environnement (42,3% du CA) ont été à la fois marqués par une concurrence étrangère accrue et des prises de décision des clients retardées. Les appels d'offres sont cependant nombreux et le Groupe attend un rebond d'activité sur le second semestre 2014.

Le secteur Ferroviaire et Transports propres (57,7% du CA), conserve une activité soutenue et bénéficie d'une bonne visibilité avec un carnet de commandes en hausse à plus de 50 M€ jusqu'à mi-2017. Les activités de maintenance et de SAV, après une légère baisse sur 2013, connaissent un nouvel essor avec notamment l'ouverture d'agences près des sites d'exploitation des clients : Paris, Lyon et Reichshoffen en Alsace. Le secteur ferroviaire reste très porteur pour le groupe HIOLLE Industries notamment à l'export en accompagnement des grands donneurs d'ordres.

L'endettement financier est de 6 724 K€ pour une trésorerie positive de 6 072 K€. La dette nette baisse donc de 72.99% à 651 K€. Le taux d'endettement (Dettes nettes/capitaux propres) est de 2.64 %.

Le litige sur le transfert d'une sucrerie en Egypte qui a impacté les comptes 2011 d'une provision pour risques de 1.7 M€ est en cours d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Paris. La créance client de 3.4 M€ demeure impayée. Les audiences ont été tenues en juillet 2013. La sentence arbitrale devrait donc être rendue dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014. La Direction et les Conseils du Groupe estiment que le risque est correctement évalué et aucune provision complémentaire n'a été passée sur l'exercice 2013.

### 1 -3 Perspectives 2014

Le Groupe HIOLLE Industries aborde l'année 2014 bien armé pour affronter de nouveaux challenges. Dans un monde économique en pleine mutation, HIOLLE Industries s'adapte en permanence, en innovant, en se recentrant sur des métiers à forte technicité, en créant des alliances, des partenariats tant en France qu'à l'étranger.

Les différentes filiales présentent de nombreux projets de développement, d'innovation industrielle et d'investissements. HIOLLE Industries, grâce à sa situation financière solide, leur permet d'en assurer la réussite.

## Note 2 - Information sectorielle

### 2 - 1 Informations sectorielles relatives au compte de résultat consolidé

Le groupe a déterminé un seul secteur géographique significatif : la France.

#### Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur	2013	% du CA	Proforma 2012	% du CA
Services et Environnement	28 773 782	42.28%	33 539 734	45.24%
Ferroviaire et Transports propres	39 274 746	57.72%	40 597 375	54.76%
<b>Total</b>	<b>68 048 528</b>	<b>100%</b>	<b>74 137 109</b>	<b>100%</b>

La présentation de l'analyse sectorielle est modifiée dans le tableau ci-dessus, par l'élimination de secteur Photovoltaïque.

La présentation de l'analyse sectorielle de l'année 2012 a été modifiée afin de la rendre comparable avec l'année 2013.

#### Chiffre d'affaires par secteur géographique

	2013	Proforma 2012
<b>Export</b>	10 175 444	12 743 634
<b>France</b>	57 873 084	61 393 475
<b>CA</b>	<b>68 048 528</b>	<b>74 137 109</b>
<b>Marchandises</b>	32 153 758	34 295 191
<b>Prestations de service</b>	35 894 770	39 841 948

L'organisation du groupe avec des filiales travaillant sur plusieurs secteurs d'activités permet d'éviter le chiffre d'affaires intra-secteurs.

Voir tableau page suivante

### 2 – 2 Informations sectorielles relatives au bilan consolidé

31/12/2013	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services et Environnement	3 761 452	243 260
Ferroviaire et Transports propres	1 798 815	407 797
<b>Total</b>	<b>5 560 267</b>	<b>651 057</b>

31/12/2012	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services et Environnement	3 558 155	1 323 321
Ferroviaire et Transports propres	1 842 265	1 087 414
<b>Total</b>	<b>5 400 420</b>	<b>2 410 735</b>

#### **Participations mises en équivalence**

Les titres de participations consolidées par mise en équivalence s'élèvent à 213 614 euros.

Ils sont affectés au secteur « Services et Environnement ».

Les résultats des sociétés consolidées par mise en équivalence sont de – 5 461 euros.

	Chiffre d'affaires Consolidé	%	Résultat Opérationnel	Dont Dotations Amortissements	Ebitda	Résultat Financier	Charges d' Impôts	Résultat net
<b>Proforma 31/12/2012</b>								
Services et Environnement	33 539 734	45.24 %	- 572 645	- 1 044 130	471 485	- 177 055		
Ferroviaire et Transports propres	40 597 375	54.76 %	1 867 431	- 485 372	2 352 803	- 79 576		
<b>Total</b>	<b>74 137 109</b>	<b>100.00 %</b>	<b>1 294 786</b>	<b>-1 529 502</b>	<b>2 824 288</b>	<b>- 256 631</b>	<b>-988 798</b>	<b>94 556</b>
<b>31/12/2013</b>								
Services et Environnement	28 773 782	42.28 %	- 885 881	-907 583	21 702	-14 154		
Ferroviaire et Transports propres	39 274 746	57.72 %	1 904 534	- 493 924	2 398 458	- 36 902		
<b>Total</b>	<b>68 048 528</b>	<b>100.00 %</b>	<b>1 018 653</b>	<b>-1 401 507</b>	<b>2 420 160</b>	<b>-51 055</b>	<b>-272 741</b>	<b>689 396</b>

## Note 3 – Référentiel, périmètre de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation

Le groupe clôture son exercice le 31 décembre. Les comptes consolidés 2013 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le directoire de HIOLLE Industries du 31 Mars 2014 et approuvés par le conseil de Surveillance du 10 avril 2014. Ils seront soumis pour approbation de l'Assemblée générale des actionnaires le 23 mai 2014.

### 3 – 1 Référentiel et normes

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

	Année concernée	Date d'application "as issued by IASB"	Date d'application telle qu'adoptée par l'UE
IFRIC 15	2009	1-janv.-09	1-janv.-10
IFRIC 16	2009	1-oct.-08	1-juil.-09
IFRIC 18	2009	1-juil.-09	31-oct.-09

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.html](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.html)

### Changement de méthodes et de présentation

Le Groupe avait anticipé l'application de la norme IAS 19 amendée « Avantages au personnel » dans les comptes consolidés du 31 décembre 2012.

Lors de la clôture des comptes consolidés du 31/12/2012, il a été procédé au reclassement de la CVAE dans le compte de résultat en Charge d'impôt en lieu et place du poste Impôts, taxes et versements assimilés. Ce reclassement s'élève à 558 577 € pour l'année 2012, et à 502 745 € pour l'année 2013.

### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2013

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2013 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013. Elles concernent principalement :

- IAS 24 amendée « Informations sur les parties liées » ;
- IAS 32 amendée « Classement des droits de souscription émis » ;
- IFRIC 14 amendée « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » ;
- IFRIC 19 « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres » ;
- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers » ;
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » ;
- IAS 1 amendée « Présentation des éléments du résultat global » ;
- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents » ;
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert ».
- les amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiées en mai 2010.

### Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2013

Le Groupe n'a pas anticipé les nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2013.

Normes sur les méthodes de consolidation :

- IFRS 9 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IFRS 10 « Consolidation » ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 révisée « États financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».

### 3 – 2 Périmètre de consolidation

#### **Méthodes de consolidation**

Toute filiale dont le groupe a le contrôle est intégrée en intégration globale. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir de prendre les décisions d'ordre opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités des filiales

Le périmètre de consolidation au 31/12/2013 comprend les sociétés listées dans le tableau de la page suivante. De plus, les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, mais n'assure pas le contrôle sont mises en équivalence. Sont concernées NORD FERRO, INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES. Les sociétés sur lesquelles le Groupe possède un contrôle conjoint avec d'autres partenaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Est concernée la société BMHIOLINDUSTRIES.

#### **Entrées et sorties du périmètre de consolidation**

Le groupe s'est associé avec des partenaires externes pour la création de la société NORD FERRO dont le groupe détient 30%.

#### **Variations du pourcentage de contrôle**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 le Groupe applique IAS 27 amendé *Etats financiers consolidés et individuels* (2008) pour comptabiliser les acquisitions/cessions de participations ne donnant pas/tenant pas le contrôle. Le changement de méthode comptable a été appliqué prospectivement.

Depuis cette date, les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des propriétaires agissant en cette qualité, et, en conséquence, aucun goodwill n'est comptabilisé.

Des diminutions de la part d'intérêt de la société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

En application de cette norme le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la société mère et aux participations ne conférant pas le contrôle. Le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

#### **Date d'arrêté des comptes**

Les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social au 31 décembre.

Les comptes consolidés ont donc été établis à partir des comptes annuels des différentes sociétés arrêtés au 31 décembre 2013. La mise en équivalence de la société ICE a été déterminée sur la base des comptes provisoires du 31 décembre 2013.

Entités	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration	Adresse
01 SA HIOLLE INDUSTRIES	Intégration Globale	100,00	100,00	100,00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 Prouvy
02 SA TEAM	Intégration Globale	99,97	99,97	100,00	54 rue E Macarez - 59300 Valenciennes
03 NORD FERRO	Mise en équivalence	30,00	30,00	0,00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 Prouvy
05 SA EUROP USINAGE	Intégration Globale	98,34	98,34	100,00	Rue du commerce - 59 590 Raismes
10 SA THERMIVAL	Intégration Globale	95,99	95,99	100,00	Rue du commerce - 59 590 Raismes
11 SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	Intégration Globale	99,98	99,98	100,00	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 Prouvy
12 SAS APEGELEC INDUSTRIES	Intégration Globale	100,00	100,00	100,00	Parc de la chaussée romaine - 02100 Saint Quentin
13 SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	Intégration Globale	100,00	100,00	100,00	2 place Champs de Colut - 59 230 Sars et Rosières
14 SAS RHEA ELECTRONIQUE	Intégration Globale	100,00	100,00	100,00	Zone d'activité du moulin - 59 193 Erquinghem Lys
21 SARL INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES	Mise en équivalence	33,77	33,77	0,00	8 Avenue Vaucanson - 93370 Montfermeil
27 BMHIOL	Intégration Proportionnelle	50,00	50,00	50,00	Douar Lakloucha- Route d'el Jadida - Casablanca Maroc
28 GRAFF	Intégration Globale	100,00	100,00	100,00	4 rue des mésanges - 57290 Fameck

### 3 – 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### Goodwills – Regroupement d'entreprises

Acquisitions antérieures au 1er janvier 2010 :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS 3 – Regroupement d'entreprises. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels (comptabilisés dans le cas où la juste valeur peut être déterminée de manière suffisamment fiable) identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Les Goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La perte de valeur éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Les Goodwills négatifs sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition, dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Dans le cadre de la première application des IFRS, le Groupe a choisi l'option de ne pas appliquer IFRS3-Regroupement d'entreprises – rétrospectivement. Les Goodwills ont été retenus pour leur valeur historique nette des amortissements pratiqués selon les normes françaises au 1er janvier 2004.

Acquisitions postérieures au 1er janvier 2010 :

Aucune prise de contrôle n'a été réalisée depuis l'entrée en vigueur de IFRS3 révisée.

#### Résultat par action

Le résultat par action non dilué est calculé en fonction du résultat net part du groupe sur la base du nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instrument de dilution au 31/12/2013.

#### Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent des éléments amortissables, tels que les logiciels. Elles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations ayant une durée d'utilité définie sont amorties par annuités constantes selon le tableau suivant :

Logiciel	3 à 10 ans
Fichier clients ATM	6 ans

Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît et au moins une fois par an.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, la façon dont l'incorporel générera des avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pourachever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Compte tenu des projets en cours dans le groupe, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Constructions et installations photovoltaïques	20 ans
Aménagements des constructions	10 à 30 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Installations générales	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 15 ans

Des immobilisations ont donné lieu à décomposition en tenant compte du caractère significatif de la valeur des composants et de leur durée d'utilité propre, notamment chez Europ Usinage les centres d'usinage, chez Thermival les fours puis les constructions et le matériel industriel chez Graff.

### **Perte de valeur des actifs immobilisés autres que financiers**

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actif », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur au minimum une fois par an. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill), ainsi que pour les immobilisations en cours.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs.

Les UGT définies par le groupe sont les entités juridiques.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie avant impôt et actualisés. Le taux d'actualisation est déterminé à chaque clôture sur la base du coût du capital spécifique au Groupe HIOLLE Industrie S.A.

Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans en tenant d'un portefeuille clients stable. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Au 31/12/2013, les hypothèses ont été les même que celles prises au 31/12/2012, à savoir :

- Une croissance à l'infini de 2%
- Le taux des obligations d'état de 2.20 %
- La prime de risque du marché des actions de 6.50 %
- Un bêta sectoriel au groupe de 0.80 %
- Un taux d'actualisation de 9 %

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat en « Autres produits et charges d'exploitation » pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill affectés à l'U.G.T. puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

## **Investissements et placements financiers**

Les investissements financiers sont composés de cautions versées, de titres de participation non consolidés, de créances rattachées à des participations non consolidées, et de titres immobilisés.

Le groupe a enregistré dans ce poste les titres détenus dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou qui sont détenus dans le but de les revendre rapidement. Les placements financiers sont composés d'actifs financiers courts termes, ne présentant pas les caractéristiques de trésorerie ou quasi trésorerie. Ces éléments sont valorisés conformément aux dispositions des IAS 32 et 39 en fonction de la catégorie d'actifs financiers à laquelle ils appartiennent. Compte tenu de l'intention de gestion à court terme de ces éléments, la société a opté pour la présentation de ces éléments en juste valeur par le biais du compte de résultat.

## **Stocks**

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les matières premières et les marchandises sont valorisées au coût selon la méthode du Prix Moyen Pondéré.

Lorsque la valeur nette de réalisation, est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

## **Créances clients**

Les créances et dettes sont enregistrées initialement à la juste valeur. Les dépréciations doivent être comptabilisées lorsque la valeur actualisée des cash-flows futurs attendus devient inférieure à la valeur comptable, après étude individuelle des dossiers de créances douteuses ou litigieuses.

Les en cours sur les contrats à long terme sont retraités pour être valorisés selon la méthode de l'avancement. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une marge déficitaire.

## **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles.

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie court terme. Les valeurs mobilières comprennent les placements de trésorerie, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à tout moment. Pour que les valeurs mobilières soient considérées comme un équivalent de trésorerie, elles doivent être facilement convertibles et soumises à un risque négligeable de changement de valeur.

## **Comptabilisation du chiffre d'affaires**

### **Prestations de services/ opérations partiellement exécutées à la clôture**

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux coûts engagés. Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque le résultat d'un contrat de prestations de services peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable.

### **Ventes de biens**

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable et que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens.

Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.

Pour certaines livraisons à l'international, le transfert a lieu lors du chargement des biens par le transporteur.

## **Estimations**

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture, de la valorisation des actifs incorporels et de la détermination du montant des provisions.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.

Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

Aucun changement d'estimation n'a eu d'impact significatif sur la période présentée.

### **Litiges**

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités, les risques suivants : les Risques financiers (liquidités, taux, change...), les risques juridiques (litiges, évolution réglementaire...), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs...). Ces risques sont exposés dans l'annexe aux comptes consolidés. Ils ne présentent pas d'évolution significative sur l'année 2013.

### **Provisions**

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites). L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé, dont les effets sont enregistrés en résultat opérationnel.

### **Indemnités de départ à la retraite**

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective de la Métallurgie ou la Convention Collective Syntec.

Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite.

La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'actualisation	3.1 %	3 %
Taux de progression des salaires	1.00 %	1.00 %
Taux d'inflation	0 %	0%

Les calculs sont réalisés sur l'hypothèse d'un turn-over moyen.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres instrument de capitaux propres de l'exercice durant lequel ils apparaissent.

### **Médailles du travail**

Les engagements, à prestations définies, envers le personnel issu de la remise de Médailles du travail ont été valorisés et font l'objet d'une provision, actualisée au même taux que l'engagement retraite.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres instrument de capitaux propres de l'exercice durant lequel ils apparaissent.

### **Dettes financières**

Les dettes financières comprennent les emprunts évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs**

Le groupe peut utiliser des swaps de taux pour gérer son exposition aux risques de taux. L'objectif de ces swaps est de convertir des instruments financiers soit de taux fixe à taux variable, soit de taux variable à taux fixe. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des valorisations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.

Le groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

### **Impôts différés**

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable au taux de 34,43 % pour 2013. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs. Seuls les montants dont l'utilisation est probable sont inscrits à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### **Contrats de location financements**

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer en substance au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les durées retenues et le mode d'amortissement pratiqués sur ces biens correspondent aux normes du groupe.

### **Subventions d'investissements**

Les subventions d'investissement ont été comptabilisées comme une réduction du coût d'acquisition des immobilisations concernées.

### **Paiements fondés sur des actions**

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des options accordées à des tiers est comptabilisée en Autres charges opérationnelles en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises.

### **Coûts d'emprunts**

Conformément à la norme IAS 23 révisée « coûts d'emprunts », les coûts d'emprunts sont incorporés dans le coût de l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés en charges financières au cours de la période à laquelle ils se rattachent.

### **Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente, ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

### **Actifs non courants destinés à la vente**

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classification comme détenus en vue de la vente, les actifs (ou les composants du groupe destiné à être cédé) sont évalués selon les principes comptables du Groupe. Ensuite, les actifs (ou groupe d'actif destiné à être cédé) sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur au titre d'un groupe destiné à être cédé est affecté d'abord au goodwill, puis aux autres actifs au prorata de leur valeur comptable, à l'exception toutefois des stocks, des actifs financiers, des actifs d'impôts différés, des actifs générés par des avantages du personnel, qui continuent d'être évalués selon les principes comptables du Groupe qui leur sont applicables. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs destinés à être cédés) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

## Note 4 - Informations relatives au bilan consolidé

### 4 – 1 Goodwills

Libellés	Valeurs brutes Au 31/12/2013	Pertes de valeur	Valeur nette Au 31/12/2013
TEAM	922 069		922 069
TEAM-ATM	815 000		815 000
EUROP USINAGE	216 767		216 767
THERMIVAL	196 283		196 283
AMODIAG ENVIRONNEMENT	346 584		346 584
APEGELEC	139 345	(139 345)	
HIOILLE TECHNOLOGIES (EX CETAM AUTOMATISMES)	62 913		62 913
RHEA ELECTRONIQUE	30 037		30 037
GRAFF	2 663 889		2 663 889
<b>Total</b>	<b>5 392 887</b>	<b>(139 345)</b>	<b>5 253 542</b>

Libellés	Valeurs brutes Au 31/12/2012	Pertes de valeur	Valeur nette Au 31/12/2012
TEAM	922 069		922 069
TEAM-ATM	815 000		815 000
EUROP USINAGE	216 767		216 767
THERMIVAL	196 283		196 283
AMODIAG ENVIRONNEMENT	346 584		346 584
APEGELEC	139 345	(139 345)	
HIOILLE TECHNOLOGIES (EX CETAM AUTOMATISMES)	62 913		62 913
RHEA ELECTRONIQUE	30 037		30 037
GRAFF	2 663 889		2 663 889
<b>Total</b>	<b>5 392 887</b>	<b>(139 345)</b>	<b>5 253 542</b>

Des tests d'impairments ont été réalisés au 31/12/2013 sur toutes les filiales. Ces tests ont été mis en œuvre sur la base des principales hypothèses prises au 31/12/12 :

- Taux d'actualisation après impôt : 9% (11,5% avant impôt).
- Taux de croissance à l'infini : 2%
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 3 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale ; les business plan sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

Ces tests n'ont conduit à ne comptabiliser aucune perte de valeur au 31/12/2013.

Pour les sociétés qui présentent une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité, il a par ailleurs été pratiqué des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants :

- Une hausse de 1 point du taux d'actualisation n'impacte pas la valeur nette des goodwill figurant au bilan au 31/12/2013.
- Une baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini n'impacte pas la valeur nette des goodwill figurant au bilan au 31/12/2013,
- Une baisse des hypothèses de marge annuelle de 1 point sur l'ensemble des périodes considérées impacte de 3.15 % la valeur nette des goodwill figurant au bilan au 31/12/2013.

## 4 – 2 Immobilisations incorporelles

### Valeurs brutes :

Libellé	2012	2013	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	548	533				(15)	
Frais de recherche & développement							
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	457 347	563 835	106 977	(489)			
Droit au bail							
Fonds commercial	70 245	70 245					
Autres immobilisations incorporelles	142 892	121 426	6 832	(28 298)			
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes s/immo. incorp.							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>671 032</b>	<b>756 039</b>	<b>113 809</b>	<b>(28 787)</b>		<b>(15)</b>	

### Amortissements et dépréciations:

Libellé	2012	2013	Augment. (Inv,Emp)	Dimin. (Cess, Remb.)	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement	(910)	(942)		(43)			11
Amortissements des frais de rech. & développ.							
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(269 884)	(322 185)		(52 790)	489		
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial	(54 587)	(54 592)					(5)
Amortissements des autres immos incorp.	(105 487)	(88179)		(10 902)	28 210		
<b>Amortissements des Immobilisations incorporelles</b>	<b>(430 867)</b>	<b>(465 898)</b>		<b>(63 735)</b>	<b>28 699</b>		<b>6</b>

#### 4 – 3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'installations techniques et matériels industriels notamment EUROP'USINAGE, TEAM, HIOLLE TECHNOLOGIES, AMODIAG ENVIRONNEMENT, APEGELEC et GRAFF.

##### Valeurs brutes :

Libellé	2012	2013	Augment. (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains	115 402	128 402	13 000			
Constructions	1 104 072	1 226 391	122 459			(140)
Constructions sur sol d'autrui	847 946	847 946				
Installations techniques, matériel & outillage	8 305 254	8 893 442	605 467	(73 581)		56 303
Autres immobilisations corporelles	5 517 955	5 738 290	416 299	(193 395)		1 430
Immobilisations corporelles en cours	72 384	399 952	385 846			(58 278)
Avances et acomptes s/immo. corp.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 963 013</b>	<b>17 234 423</b>	<b>1 543 072</b>	<b>(270 976)</b>		<b>(685)</b>

##### Amortissements et dépréciations :

Libellé	2012	2013	Augment. (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(8 398)	(8 570)	(173)				
Amortissements des constructions	(421 575)	(481 427)	(61 097)	1 217			29
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(556 085)	(575 864)	(19 779)				
Amortissements install tech. matériel & outil.	(6 232 169)	(6 677 544)	(525 379)	63 041	16 586		376
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 344 366)	(3 930 751)	(743 539)	157 314			(160)
<b>Amortissements des Immobilisations corporelles</b>	<b>(10 562 593)</b>	<b>(11 674 157)</b>	<b>(1 349 967)</b>	<b>221 572</b>	<b>16 586</b>		<b>245</b>

##### Subventions d'investissement comptabilisées en déduction du coût des immobilisations :

	2 012			2 013		
	Installation techniques et outillage industriels	Autres immobilisations	Total	Installation techniques et outillage industriels	Autres immobilisations	Total
Montant brut des subventions	395 255	93 712	488 967	395 255	93 712	488 967
Amortissements	(357 380)	(76 700)	(434 080)	(369 362)	(84 857)	(454 219)
<b>Net</b>	<b>37 875</b>	<b>17 012</b>	<b>54 887</b>	<b>25 893</b>	<b>8 855</b>	<b>34 748</b>

**Production immobilisée :**

Libellés	2012	2013
Installations techniques et outillage industriels		
Autres immobilisations	279 880	162 605
<b>Total</b>	<b>279 880</b>	<b>162 605</b>

**Engagement de location financement :**

Libellé	2 012			2013		
	Valeurs brutes	Amortissement	Clôture	Valeurs brutes	Amortissement	Clôture
Terrains	23 061		23 061	23 061		23 601
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions	377 913	(220 413)	157 500	377 913	(230 413)	147 500
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	1 340 000	(1 099 654)	240 347	1 660 962	(1 176 442)	484 520
Autres immobilisations corporelles	1 733 377	(935 965)	797 412	1 891 114	(1 271 114)	620 000
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. corp.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 474 352</b>	<b>(2 256 032)</b>	<b>1 218 320</b>	<b>3 953 050</b>	<b>(2 677 969)</b>	<b>1 275 081</b>

**4 – 4 Actifs financiers non courants**

Libellé	2012	2013
Titres mis en équivalence	544 349	213 614
Titres de participations non consolidés	35 041	35 041
Créances rattachées à des participations - part > 1 an	103 178	431 890
Participations et créances rattachées		
Dépôts et cautionnement versés	997 209	865 123
Autres Immobilisations financières		

Les informations financières relatives aux participations consolidées par mise en équivalence sont :

Les comptes de la société ICE pour l'année 2012 impactent les réserves consolidés de l'année 2013.

Participations	Détention en %	Capitaux propres	Résultat net	Derniers Chiffres connus	Dividendes distribués
SARL INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES	33.77 %	98 196	(452 186)	31/12/2012	Néant
SARL INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES	33.77 %	495 561	24 406	31/12/2013	Néant
NORD FERRO	30%	154 272	(45 728)	31/12/2013	Néant

Participations	ACTIF	Chiffre d'affaires	Résultat net	Derniers Chiffres connus
SARL INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES	1 102 160	1 830 114	(452 186)	31/12/2012
SARL INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES	1 536 524	2 106 662	24 406	31/12/2013
NORD FERRO	715 525	11 227	(45 728)	31/12/2013

#### 4 – 5 Impôts différés

Libellé	2012	2013
<b>Impôts différés - actif</b>		
Clôture	<b>192</b>	<b>192</b>
<b>Impôts différés - passif</b>		
Clôture	<b>629 634</b>	<b>402 187</b>

#### 4 – 6 Stocks

Libellés	2012	2013
Stocks M, fournitures et aut.	6 131 580	5 486 270
Approvisionnements		
Provisions s/ stocks - MP, fourn. et approv.	(570 172)	(650 553)
En-cours de biens	1 948 449	1 165 229
Provisions s/ stocks - en cours de biens	(14 800)	(13 255)
En-cours de services		
Provisions s/ stocks - en cours de services		55 040
Produits intermédiaires finis		
Provisions s/ stocks - produits intermédiaires finis		
Stocks de marchandises	144 088	221 587
Provisions s/ stocks - marchandises	(2 500)	
<b>Total Stocks - Net</b>	<b>7 636 644</b>	<b>6 264 318</b>

en euros	2012	dotation	reprise	Variation de périmètre	2013
<b>Dépréciations</b>	<b>(587 472)</b>	<b>(251 863)</b>	<b>175 526</b>		<b>(663 808)</b>

en euros	2 011	dotation	reprise	Variation de périmètre	2012
<b>Dépréciations</b>	<b>(288 828)</b>	<b>(453 343)</b>	<b>25 365</b>	<b>129 335</b>	<b>(587 472)</b>

#### 4 – 7 Créances d'exploitations

Libellés	2012	2013
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	27 122 345	26 470 572
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	191 925	289 554
Créances fiscales hors IS- part < 1an	884 624	1 084 864
Prov. clients et comptes rattachés - part < 1an	(1 985 022)	(2 101 081)
<b>Total Créances d'exploitation hors acompte</b>	<b>26 213 873</b>	<b>25 743 909</b>
Avances et acomptes	29 557	44 459
<b>Total Créances d'exploitation - Nette</b>	<b>26 243 430</b>	<b>25 788 368</b>
<b>Total Créances Clients Nette</b>	<b>25 166 880</b>	<b>24 413 950</b>

	ECHUS				NON ECHUS	TOTAL
Echéancier des créances nettes clients 31/12/2013	-30 jours	+30 jours	+60 jours	+90 jours		
Clients	2 237 293	746 246	489 358	5 538 721	17 503 414	24 413 950
<b>Total</b>	<b>2 237 293</b>	<b>746 246</b>	<b>489 358</b>	<b>5 538 721</b>	<b>17 503 414</b>	<b>24 413 950</b>

	ECHUS				NON ECHUS	TOTAL
Echéancier des créances nettes clients 31 /12/2012	-30 jours	+30 jours	+60 jours	+90 jours		
Clients	2 793 879	661 626	252 042	5 301 526	16 157 807	25 166 880
<b>Total</b>	<b>2 793 879</b>	<b>661 626</b>	<b>252 042</b>	<b>5 301 526</b>	<b>16 157 807</b>	<b>25 166 880</b>

Les créances clients de + de 90 jours d'un montant de 5 538 721 € concernent des clients dont le groupe estime ne pas avoir de risque d'irrécouvrabilité et des créances en litige pour lesquelles le groupe a constitué diverses provisions pour garantir la bonne fin des chantiers (dont la créance relative au transfert de la sucrerie pour un montant de 3 404 K€).

Dépréciation des créances clients	2 012	2013	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciation des créances clients	(1 985 022)	(2 101 081)	(121 154)	1 272	3 823		
<b>Total</b>	<b>(1 985 022)</b>	<b>(2 101 081)</b>	<b>(121 154)</b>	<b>1 272</b>	<b>3 823</b>		

Dépréciation des créances clients	2 011	2 012	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciation des créances clients	(2 216 493)	(1 985 022)	(75 548)		106 141	200 878	0
<b>Total</b>	<b>(2 216 493)</b>	<b>(1 985 022)</b>	<b>(75 548)</b>	<b>0</b>	<b>106 141</b>	<b>200 878</b>	<b>0</b>

#### 4 – 8 Autres débiteurs

Libellés	2012	2013
Créances de Carry Back	1 460 712	1 460 712
Créance sur intégration fiscales		
Créances courantes rattachées à des participations	3 913 511	
Personnel et organismes sociaux		
Etat	1 512	846 733
Autres créances	890 886	1 347 473
Charges constatées d'avance	398 047	296 958
<b>Total Autres créances - Net</b>	<b>6 664 668</b>	<b>3 951 876</b>

Au 31/12/2012, HIOLLE INDUSTRIES détenait un compte courant avec HIOLLE DEVELOPPEMENT pour un montant de 3 913 511 €. Cette créance était notamment issue de la cession des titres de HIOLLE ENERGIES et de la reprise par HIOLLE DEVELOPPEMENT du solde du compte courant détenu précédemment par HIOLLE INDUSTRIES.

#### 4 – 9 Trésorerie et équivalents

Libellés	2012	2013
VMP - Equivalents de trésorerie	2 707 035	3 302 040
Provisions sur VMP - Equivalent de trésorerie		
Actions propres		
Provisions sur actions propres		
Disponibilités	2 032 429	2 751 817
Intérêts courus non échus s/ disp.	11 818	18 566
<b>Trésorerie active</b>	<b>4 751 281</b>	<b>6 072 423</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	(140 500)
Concours bancaires (dettes)	(1)	
Intérêts courus non échus - passif	(0)	
<b>Trésorerie passive</b>	<b>(0)</b>	<b>(140 500)</b>

Les équivalents de trésorerie, représentant 3 302 040 euros, sont constitués exclusivement par des placements en SICAV et FCP qualifiés de monétaires euros, valorisées à la valeur de marché au 31/12/2013.

## 4 – 10 Capital social

### Composition du capital

Au 31/12/2013 le capital social était composé de 9 421 056 d'actions ordinaires de valeur nominale unitaire de 1,06 euros, soit 10 000 000 Euros.

Il n'existe aucun instrument de dilution.

#### Options d'achat d'actions réservées aux salariés

Au 31/12/2013, il n'existe pas d'options d'achats d'actions réservées aux salariés et, l'ensemble des salariés du groupe HIOLLE Industries détient 0,17 % du capital.

### Titres d'autocontrôle

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale du 11 juin 2010, 201 435 titres étaient détenus au 31/12/2013 pour un montant total de 2 483 354 euros. Le programme d'une durée de 18 mois, à pris fin le 11 Décembre 2011.

Dans le cadre du contrat de liquidité 8 987 titres étaient détenus au 31/12/2013 pour un montant de 19 292 €. Conformément à l'article L 225-210 alinéa 3 du Code de Commerce, des réserves indisponibles seront constituées à hauteur de 2 502 646 euros, couvrant ainsi le montant détenu en actions propres.

### Autorisations d'émission

Néant

### Restrictions

La réserve légale est entièrement dotée conformément à la législation française.

## 4-11 Dettes financières

Dettes financières	Montant 2012	Montants 2013
Emprunts auprès des établissements de crédits	2 995 630	2 199 111
Crédit Bail	839 215	958 726
Entités liées	629 093	755 067
Autres	2 698 250	2 810 576
<b>Total</b>	<b>7 162 077</b>	<b>6 723 479</b>

La variation de la Ligne « Autres » correspond au financement court terme du BFR (Billets de trésorerie et lignes de crédit à court terme) et au financement des investissements industriels du groupe dans l'attente du versement des crédits accordés par Oséo.

### Répartition par échéance des dettes financières

Répartition par échéance	31/12/2013	Courant	Non Courant
Emprunts	2 199 111	1 056 008	1 143 103
Crédit Bail	958 726	429 509	529 217
Autres	3 565 643	958 257	2 607 386
<b>Total</b>	<b>6 723 479</b>	<b>2 443 774</b>	<b>4 279 706</b>

Répartition par échéance	31/12/2012	Courant	Non Courant
Emprunts	2 995 630	1 298 111	1 697 520
Crédit Bail	839 215	400 305	438 910
Autres	3 327 232	656 546	2 670 686
<b>Total</b>	<b>7 162 077</b>	<b>2 354 962</b>	<b>4 807 116</b>

Il n'existe aucun covenant bancaire.

### 4 – 12 Provisions pour risques et charges

Voici leur ventilation suivant l'échéance:

Provisions pour risques et charges	2 012	2013	Dotation	Reprise prov consommé	Reprise prov non consommé	Variations de périmètre
Provisions pour engagement envers le personnel	1 419 321	1 429 722	50 959	(16 681)	(23 877)	
Provisions pour litiges commerciaux	1 816 590	1 816 590				
Autres provisions	1 014 356	982 331	294 433	(296 458)	(30 000)	
<b>Total</b>	<b>4 250 267</b>	<b>4 228 643</b>	<b>345 392</b>	<b>(313 139)</b>	<b>(53 877)</b>	

Provisions pour risques et charges	2 011	2 012	Dotation	Reprise prov consommé	Reprise prov non consommé	Variations de périmètre
Provisions pour engagement envers le personnel	1 165 852	1 419 321	457 323	(92 343)	(111 510)	
Provisions pour litiges commerciaux	1 816 590	1 816 590				
Autres provisions	979 721	1 014 356	193 744	(103 251)		(55 859)
<b>Total</b>	<b>3 962 163</b>	<b>4 250 267</b>	<b>651 067</b>	<b>(195 594)</b>	<b>(111 510)</b>	<b>(55 859)</b>

Répartition par échéance	31/12/2013	Courant	Non Courant
Provisions pour engagement envers le personnel	1 429 722		1 429 722
Provisions pour litige commerciaux	1 816 590	1 816 590	
Autres provisions	860 4040	860 404	
<b>Total</b>	<b>4 106 716</b>	<b>2 676 994</b>	<b>1 429 722</b>

#### 4 – 13 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs financiers selon les catégories identifiées par IAS 32/39 sont ainsi classés :

31/12/2013	Actif financier ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente
Autres participations				35 041
Créances clients			25 788 368	
Autres créances			2 194 206	
Instruments financiers			296 958	
Charges constatées d'avance				
Valeurs Mobilières de Placements	3 302 040			
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3 302 040</b>	<b>0</b>	<b>28 279 532</b>	<b>35 041</b>
Dettes financières à long terme		4 279 706		
Dettes financières à court terme		2 443 774		
Fournisseurs			8 245 993	
Avances et acomptes sur commande en cours			42 020	
Dettes sociales			5 793 649	
Dettes fiscales			3 242 321	
Dettes sur immobilisations			400 000	
Autres dettes			737 324	
Produits constatés d'avance - part < 1 an			253 883	
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>6 723 480</b>	<b>18 715 190</b>	<b>0</b>

## **Titres de participations non consolidés**

Voir paragraphe Périmètre de consolidation

Titres détenus en direct par HIOILLE INDUSTRIES

Autres participations :.....	35 041 €
Autres titres immobilisés :.....	0 €

Les titres de Mécatel ont été reclassés en 2010 dans les autres participations. D'une valeur brute de 2 800 000 €, ils ont été provisionnés à hauteur de 100 %.

31/12/2012	Actif financier ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente
Autres participations				35 041
Créances clients			26 243 429	
Autres créances			4 805 909	
Charges constatées d'avance			398 047	
Valeurs Mobilières de Placements	2 707 035			
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 707 035</b>	<b>0</b>	<b>31 447 385</b>	<b>35 041</b>
Dettes financières à long terme		5 207 421		
Dettes financières à court terme		1 954 656		
Fournisseurs			9 881 248	
Avances et acomptes sur commande en cours			35 367	
Dettes sociales			6 054 018	
Dettes fiscales			3 088 240	
Dettes sur immobilisations			700 000	
Autres dettes			383 129	
Produits constatés d'avance - part < 1 an			638 606	
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 162 077</b>		<b>20 780 608</b>	

## **4 – 14 Actifs et passifs éventuels**

### **Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Le litige lié au transfert d'une sucrerie de l'Espagne vers l'Egypte est à ce jour le seul litige ayant une importance significative dans les comptes du groupe. Ce litige est né d'un contrat de transfert international de 16 M€. Il a impacté les comptes 2011 d'une provision pour risques de 1,7 M€ est en cours d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce International de Paris. La créance client de 3,4 M€ demeure impayée. HIOLLE Industries réclame, outre le paiement de sa créance de 3,4 M€, un montant de 6,5 M€ au titre de travaux supplémentaires, des coûts indirects et du préjudice moral. Pour sa part, la partie adverse réclame une indemnisation de 16,8 M€ et une réduction de prix de 3,4 M€. Conformément au principe de prudence, HIOLLE Industries n'a pas enregistré dans les comptes sa demande de 6,5 M€ et n'a pas non plus intégré la demande adverse dont le montant est démesuré par rapport à la valeur du marché initial.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

#### **Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions**

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige. Par contre, étant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.
- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé. En effet le groupe HIOLLE Industries participe avec d'autres partenaires industriels à divers projets au travers de groupements d'entreprises. Des litiges opposent des donneurs d'ordre à ces groupements d'entreprises. Ces litiges sont pendents devant les tribunaux à la date d'arrêté des comptes. A cette date, aucune demande n'a été formulée par ces donneurs d'ordre directement à l'encontre de la société Hiolle Industries ou ses filiales.

### **Note 5 - Informations relatives au compte de résultat consolidé**

#### **5 – 1 Achats consommés**

Libellé	31/12/2012	31/12/2013
Achats de marchandises	884 754	916 691
Achats d'études et prestations de services	774 875	638 405
Autres achats	6 936 517	5 762 376
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	1 879 406	2 392 208
Variation stocks de marchandises	26 152	(77 499)
Achat m.p., fournit. & autres. appro.	17 239 638	13 819 634
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	(2 968 544)	628 731
<b>Achats consommés</b>	<b>24 772 797</b>	<b>24 080 545</b>

## 5 – 2 Charges externes

Libellé	31/12/2012	31/12/2013
Sous-traitance	1 871 289	1 563 688
Redevances de crédit-bail		
Locations immobilières et charges locatives	1 164 992	1 071 303
Locations mobilières et charges locatives	837 483	493 666
Autres services extérieurs	761 290	558 006
Primes d'assurances	681 869	622 001
Autres services extérieurs	50 739	14 220
Personnel détaché et intérimaire	2 702 796	3 232 767
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	655 698	1 046 452
Publicité, publications, relations publiques	176 360	125 159
Transport	777 553	624 632
Déplacements, missions et réceptions	4 083 510	3 994 025
Frais postaux et frais de télécommunications	328 249	292 611
Frais bancaires	196 136	183 089
Autres charges externes	69 024	81 320
Production immobilisée	(87 251)	
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>14 179 697</b>	<b>13 902 938</b>

## 5 -3 Charges de personnel

Libellé	31/12/2012	31/12/2013
Rémunérations du personnel	20 646 010	18 837 664
Charges de sécurité soc. et de prévoyance	8 702 486	8 120 369
Autres charges de personnel	469 543	(20 731)
<b>Charges de personnel</b>	<b>29 818 039</b>	<b>26 937 301</b>

## Rémunérations de toutes natures

Libellés	2012	2013	Variations de périmètre
Jetons de présence	16 000	13 716	
Rémunération des mandataires sociaux et des organes de direction	540 137	540 966	
<b>Avantage à court terme</b>	<b>556 137</b>	<b>554 682</b>	
Avantages postérieurs à l'emploi, y compris les cotisations à des régimes à cotisations définies			
Autres avantages à long terme			
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	
paiements en actions			
<b>Total</b>	<b>556 137</b>	<b>554 682</b>	
Libellé	2012	2013	Dotation

Provision pour retraite	1 419 321	1 429 722	<b>50 959</b>	<b>(23 877)</b>
Coût des services rendus			110 948	
Intérêts sur obligation			42 524	
Rendement attendu des actifs du régime				
Pertes/profits actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice				
Coûts des services passés				
Pertes/profits sur réductions et liquidations			<b>(16 682)</b>	
Total porté dans les charges de personnels			50 227	

### Effectif

EFFECTIF FRANCE	2012	2013
Holding	9	10
Services et Environnement	277	237
Ferroviaire et Transports propres	448	431
<b>Total</b>	<b>737</b>	<b>678</b>

Dans ce tableau, l'effectif du pôle Ferroviaire et Transports propres comprend notamment pour l'année 2012 89 personnes chez BMHIOL et 92 en 2013.

### 5 – 4 Détails des produits et charges opérationnels non récurrents

Libellé	31/12/2012	31/12/2013
Provision pour risque sur litige commerciaux		
+/- value de cession	(354 436)	(110 853)
<b>Charges opérationnelles non récurrentes</b>	<b>(354 436)</b>	<b>(110 853)</b>

Les charges opérationnelles non récurrentes de l'année 2013 sont constituées principalement des éléments de cession des titres Electroteam.

### 5 – 5 Charges d'impôts

Libellés	2012	2013
Impôt sur les bénéfices	(911 551)	(634 050)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	676 003	643 782
Impôts différés	(172 214)	220 272
CVAE	(566 248)	(502 745)
<b>Charges d'impôts</b>	<b>(974 010)</b>	<b>(272 741)</b>

## Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés TEAM, EUROP'USINAGE, HIOLLE TECHNOLOGIES, THERMIVAL, AMODIAG, APEGELEC, RHEA, GRAFF, MECATEL, et HIOLLE INDUSTRIES.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 représente un montant 643 782 euros, contre 676 003 euros au 31/12/2012.

### Preuve d'impôt 2013

Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	967 597
Taux d'impôt de l'entité consolidante	34,43%
Impôt théorique	(333 143)
Effets des différences de base	147 857
Effets des différences de taux	(17 333)
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	329 597
Effets des déficits non activés	103 029
Ecritures manuelles sur Impôt CVAE	(502 745)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(272 739)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(272 740)

*Taux effectif d'impôt* 28,19%

### Preuve d'impôt 2012

Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	1 501 284
Taux d'impôt de l'entité consolidante	34,43%
Impôt théorique	(516 892)
Effets des différences de base	(193 702)
Effets des différences de taux	446 191
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	199 721
Effets des déficits non activés	(313 666)
Ecritures manuelles sur Impôt	
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(407 763)
CHARGE D'IMPOT REELLE AVANT CVAE	(974 010)
REVENTILATION CVAE	566 247
CHARGE D'IMPOT REELLE	(407 763)

*Taux effectif d'impôt* 27,16%

## 5 – 6 Frais de Recherche et de développement

Libellés	2012	2013
Charges de personnels	417 689	753 456
Autres	208 845	376 729
<b>Total</b>	<b>626 534</b>	<b>1 130 185</b>

Les charges de recherche et de développement incluses dans le compte de résultat concernent Europ usinage à hauteur de 168 332 €, Rhéa pour 101 070 € et Team pour un somme de 860 783 €. Ces frais ont contribué à un crédit d'impôt total de 319 864 € dont pour Europ usinage à hauteur de 47 641 €, Rhéa pour 28 605 € et Team pour une somme de 243 618 €.

## 5 – 7 Résultat par action

Libellé	2012	2013
<b>En euros</b>		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	545 807	689 396
<b>En nombre d'actions</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	9 421 056	9 421 056
Effet de la dilution :		
(-) Obligations convertibles :		
(-) Options d'achats ou de souscription d'actions		
(-) Attribution d'actions gratuites :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	9 421 056	9 421 056
<b>En euros</b>		
Résultat net dilué par action :	0,0579	0,0732
Résultat net par action :	0,0579	0,0732

Montant des dividendes par action votés par l'Assemblée Générale de la société mère au titre des exercices :  
 2007 : 0.19 euro par action distribués en 2008  
 2008 : 0.19 euro par action distribués en 2009  
 Au titre de l'exercice 2009, aucun dividende n'a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2010, aucun dividende n'a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2011, aucun dividende n'a été versé.  
 Au titre de l'exercice 2012, un dividende de 0.10 euro par action a été versé.

## Note 6 - Informations relatives au tableau de flux

Libellés	2012	2013	Variation 2013/2012
<b>Disponibilités</b>	<b>2 086 589</b>	<b>2 770 383</b>	<b>32.77%</b>
<b>VMP - Equivalents de trésorerie</b>	<b>2 707 035</b>	<b>3 302 040</b>	<b>21.98%</b>
<b>Soldes débiteurs et concours bancaires courants</b>	<b>(42 341)</b>	<b>(140 500)</b>	<b>231.83%</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>4 751 282</b>	<b>5 931 923</b>	<b>24.85%</b>
<b>Endettement financier Brut</b>	<b>(7 162 077)</b>	<b>(6 582 980)</b>	<b>-8.09%</b>
<b>Endettement financier Net</b>	<b>(2 410 796)</b>	<b>(651 057)</b>	<b>-72.99%</b>

## Note 7 - Informations relatives aux parties liées

Le principal détenteur du capital de la société tête du Groupe HIOLLE Industries est la SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT qui détient 64.96 % du capital du Groupe HIOLLE Industries.

HIOLLE Développement dans le cadre de son activité de Holding, détient notamment les sociétés listées ci-après dont les mandataires sociaux de ces entités sont notamment Jean Michel HIOLLE, Olivier HIOLLE et Véronique HIOLLE.

		%		%
		détention directe		détention Indirecte
<b>Secteur Energies</b>	<b>Hiolle Energies</b>	<b>99,13</b>		
		<b>97,00</b>	<b>Sci la Rougeville</b>	<b>100,00</b>
	<b>Hiolle Immobilier</b>		<b>Sarl Sofima</b>	<b>100,00</b>
			<b>Sci la Rhonelle</b>	<b>50,00</b>
<b>Secteur Immobilier</b>	<b>Sarl Immobilière Riverval</b>	<b>74,99</b>		
<b>Secteur Logistique</b>	<b>SAS Hiolle Logistique</b>	<b>100</b>		
	<b>SAS Manugesteam</b>	<b>99,99</b>		

Les transactions avec ces différentes sociétés se ventilent comme suit :

31/12/2013	Charges			Produits	
	Locations immobilières	Prestations de services	Autres	Prestations de services	Autres
Société Mère	153 920	388 233			62 568
Filiales Intégration Globale	621 847	323 366		317 473	71 500
Filiales Mise en Equivalence					
<b>Total</b>	<b>775 767</b>	<b>711 599</b>		<b>317 473</b>	<b>134 068</b>

31/12/2012	Charges			Produits	
	Locations immobilières	Prestations de services	Autres	Prestations de services	Autres
Société Mère	156 841		50 000	49 500	1 451 654
Filiales Intégration Globale	771 690	38 765		59 928	95 427
Filiales Mise en Equivalence					
<b>Total</b>	<b>928 531</b>	<b>38 765</b>	<b>50 000</b>	<b>109 428</b>	<b>1 547 081</b>

Les autres produits de 1 451 654 € envers les sociétés liés de la société Mère sont principalement constitués par la cession des titres de l'activité photovoltaïque pour un montant de 1 387 776 € et de la cession d'un véhicule pour une somme de 56 000 € à la société Hiolle Développement.

Les soldes à la clôture se ventilent ainsi :

31/12/2013	Clients	Autres Crédits	Fournisseurs		Autres Dettes
			Credit	Dettes	
Société Mère	11 406	742 017	171 819		
Filiales Intégration Globale	217 329	112 839	160 771		68 471
Filiales Mise en Equivalence					
<b>Total</b>	<b>228 375</b>	<b>854 856</b>	<b>332 590</b>		<b>68 471</b>

Il n'y a pas de créances douteuses ou litigieuses. Le groupe n'a donc pas constitué de provisions liées au montant des soldes.

Toutes les transactions effectuées avec des parties liées sont facturées à des conditions normales et selon des modalités courantes.

## Note 8 – Informations sur les engagements hors bilan

Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels au 31/12/2012	Engagements résiduels au 31/12/2013
<b>HIOLLE INDUSTRIES :</b>			
Emprunt CL – 500 000 € - Taux fixe	Nantissement de 2 660 titres EUROP'TECH	20 036	-
Emprunts CA/CL/CIC/SG 2 000 000 € - Taux fixe	Nantissement des titres Graff	1 284 248	690 558
2 000 000 € - Taux variable			
Emprunts BSD/CA/LCL/SG 2 000 000 € - Taux fixe	Nantissement des titres Mécatel	206 874	-
<b>HIOLLE TECHNOLOGIES :</b>			
Emprunt CIC 148 000€	Nantissement de comptes	29 150	-
<b>APEGELEC :</b>			
Créances cédés	Affacturage	856 033	871 805
<b>HIOLLE TECHNOLOGIES :</b>			
Contrat OSEO Financement	Créances données en garantie	644 250	426 576
<b>HIOLLE ENERGIES :</b>			
Emprunt SG de 500 K€ à taux fixe	Caution Solidaire	13 381	-
Emprunt OSEO/CIC/LCL de 4M€	Caution Solidaire	1 798 665	1 682 313
Emprunt CDN 500 K€	Caution Solidaire	298 902	227 610

### Engagement de location simple

Les engagements de loyers minimaux non résiliables de location simple se ventilent ainsi

31/12/2013	Total	<1an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Locations Immobilières	2 373 862 €	1 038 212 €	1 309 364 €	26 287 €
Locations Mobilières				
<b>Total</b>	<b>2 373 862 €</b>	<b>1 038 212 €</b>	<b>1 309 364 €</b>	<b>26 287 €</b>

31/12/2012	Total	<1an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Locations Immobilières	2 041 575 €	931 730 €	1 073 986 €	35 859 €
Locations Mobilières				
<b>Total</b>	<b>2 041 575 €</b>	<b>931 730 €</b>	<b>1 073 986 €</b>	<b>35 859 €</b>

Les principales locations immobilières sont conclues à des conditions courantes selon des baux renouvelables avec une périodicité de 3, 6 et 9 ans.

## Note 9 – Informations sur l'exposition aux risques

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités les risques suivants : les risques financiers (liquidités, taux, change...), les risques juridiques (évolution réglementaires, litiges...), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs, aux clients, à l'environnement...).

### 9 – 1 Les risques financiers

#### Risque de taux :

Le groupe HIOLLE Industries n'est que très faiblement exposé au risque de taux d'intérêt. En effet, au 31/12/2013, le capital restant dû des emprunts souscrits à taux variables s'élève à 2 176 534 €. Une variation de 1 % des taux aurait donc un impact de 21 765 €.

#### Endettement au 31/12/2013

Répartition par échéance	à moins d'un an		de 1 à 5 ans		à plus de 5 ans		total	
	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe
dettes financières	303 141	2 245 127	2 013 893	2 161 317			2 317 034	4 406 443
dont concours bancaire courant	140 500						140 500	
Trésorerie	(6 072 423)						(6 072 423)	
position nette avant trésorerie	(5 769 282)	2 245 127	2 013 893	2 161 317			(3 755 389)	4 406 443
Produits dérivés								
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(5 769 282)</b>	<b>2 245 127</b>	<b>2 013 893</b>	<b>2 161 317</b>			<b>(3 755 389)</b>	<b>4 406 443</b>

#### Endettement au 31/12/2012

Répartition par échéance	à moins d'un an		de 1 à 5 ans		à plus de 5 ans		total	
	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe
dettes financières	1 254 846	2 209 651	2 157 268	1 540 251			3 412 114	3 749 902
dont concours bancaire courant	42 341			0			42 341	0
Trésorerie	(4 751 281)						(4 751 281)	0
position nette avant trésorerie	(3 496 435)	2 209 651	2 157 268	1 540 251	0	0	(1 339 167)	3 749 902
Produits dérivés							0	0
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(3 496 435)</b>	<b>2 209 651</b>	<b>2 157 268</b>	<b>1 540 251</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 339 167)</b>	<b>3 749 902</b>

### **Risques de liquidité liés à l'obtention de financements :**

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la Direction financière qui veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Des facilités de trésorerie pour chaque filiale sont accordées par les banques et renouvelées chaque année avec une négociation « groupe ». Ces facilités permettent de couvrir les besoins maximums estimés par la direction et ne sont utilisées que ponctuellement, notamment pour faire face à certains décalages de trésorerie qui n'excèdent pas quelques jours en date de valeur. HIOLLE Industries a par ailleurs la possibilité de mobiliser son poste clients en cas de besoins de trésorerie immédiats et importants. Sur 2013, la société APEGELEC a eu recours à l'affacturage. Les sociétés HIOLLE TECHNOLOGIES, HIOLLE ENERGIES et TEAM, pour faire face à leur besoin en fonds de roulement, ont eu recours à des cessions de créances auprès de l'organisme OSEO.

La trésorerie disponible est investie à court terme dans des placements monétaires sans risques.

### **Risques de change :**

Le Groupe estime que le risque de change auquel il est exposé n'est pas significatif étant donné que très peu de contrats commerciaux sont rédigés dans une autre devise que l'euro.

Aucune vente n'est à ce jour conclue en *US \$*. Cependant, si un contrat devrait dans le futur être signé en *US \$*, une couverture de change, tant à l'achat qu'à la vente, serait automatiquement prise et intégrée dans le prix du contrat.

### **Risques actions :**

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie du Groupe est placée en produits monétaires sans risque.

## **9 – 2 Les risques juridiques**

### **Evolution de la réglementation :**

En tant que prestataires de services, le groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière et/ou spécifique liée à ses activités. Aucune autorisation préalable d'exploitation n'est ainsi exigée.

HIOLLE Industries estime respecter d'une manière générale l'ensemble des dispositions réglementaires afférentes et n'estime donc pas courir de risques importants quant à l'évolution et/ou changement du cadre législatif et réglementaire.

### **Litiges commerciaux :**

Il est usuel que dans la conduite des affaires quelques litiges surviennent. HIOLLE Industries peut être impliquée dans des procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités.

## **9 – 3 Les risques opérationnels**

### **Risques clients :**

Par sa structure « multi-entreprises » et par son positionnement « multi-marchés », le groupe HIOLLE INDUSTRIES possède un portefeuille clients très important. Seuls deux clients liés à l'activité ferroviaire représentent un pourcentage significatif du chiffre d'affaires consolidé : Alstom 18.33 % et Bombardier 18.88%. Cependant le chiffre d'affaires réalisé avec ces clients correspond à des travaux multi sites, de nombreuses commandes et des contrats pluri annuels qui limitent les risques de dépendance clients.

HIOLLE INDUSTRIES n'est que faiblement exposé au risque d'impayé dans la mesure où, d'une part, le volume de chiffre d'affaires par client est relativement faible et, d'autre part, les principaux clients sont de grands comptes avec une forte assise financière ou des collectivités locales avec des budgets assurés pour les travaux effectués.

Le groupe a mis en place une politique visant à limiter cette exposition, notamment par l'analyse de la solvabilité des clients préalablement à l'acceptation d'une commande importante. Par ailleurs, certaines filiales telles que RHEA ELECTRONIQUE et HIOLLE TECHNOLOGIES ont des contrats d'assurance-crédit clients auprès de la compagnie Altradius.

**Risques fournisseurs et sous-traitance :**

Les fournisseurs du groupe sont nombreux et aucun d'entre eux n'a une importance prépondérante. L'ensemble de ces fournisseurs peut être rapidement remplacé et le risque de dépendance est faible.

**Risques environnementaux et technologiques :**

Le groupe est faiblement exposé au risque Environnement, car il exerce principalement une activité de prestataire de service et non de production de matières pouvant présenter des risques liés à la pollution de l'environnement. Toutefois, le groupe a mis en place des procédures visant à recenser les risques courus, notamment lors de la manipulation de matériaux, et à veiller au respect de la législation en la matière. Ne disposant d'aucune installation classée figurant sur la liste prévue à l'article L515-8 du code de l'environnement, les sociétés du groupe HIOLLE ne sont pas directement concernées par les risques technologiques.

**Risques marchés et concurrence :**

La concurrence en général s'intensifie et HIOLLE ne peut exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché ou qu'un nouvel entrant puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment du groupe. Par ailleurs, les marchés évoluent sans cesse. Cependant le groupe travaille sur deux grands secteurs d'activités et réduit ainsi les risques de subir une mauvaise évolution d'un secteur particulier.

HIOLLE Industries mène plusieurs réflexions stratégiques pour renouveler son positionnement en fonction de ces évolutions de marchés et de l'environnement concurrentiel.

**Risques fiscaux et sociaux :**

Les différentes filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et sociaux réguliers. Les redressements éventuels sont provisionnés dans les comptes au 31/12/2013 et n'affectent pas de manière significative la situation financière du groupe.

**Evènement postérieur à la clôture :**

Le groupe est en cours d'acquisition de 15 % des titres de la société BMHIOL INDUSTRIES auprès de son associé BM ELECTRONICS pour atteindre le pourcentage de contrôle de 65%. Cette société sera donc consolidée en Intégration Globale sur 2014.

## PARTIE V - COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

### *Documents comptables annuels* A - Comptes sociaux au 31 Décembre 2013 I - Bilan

ACTIF	Brut	Amort. et Prov.	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits similaires	43 544	29 300	14 244	20 538
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	480 678	301 707	178 971	220 653
Immobilisations corporelles en cours				
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	23 786 507	7 323 531	16 462 976	16 817 442
Créances rattachées à des participations	4 729 948	1 608 886	3 121 062	6 120 756
Autres immobilisations financières	3 073 026	2 048 451	1 024 576	1 186 529
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>32 113 703</b>	<b>11 311 875</b>	<b>20 801 829</b>	<b>24 365 917</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	5 531 589	871 268	4 660 321	4 694 360
Autres créances	3 289 933		3 289 933	2 505 664
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	2 200 000		2 200 000	1 605 035
Disponibilités	563 745		563 745	88 114
Charges constatées d'avance	34 222		34 222	42 065
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 619 489</b>	<b>871 268</b>	<b>10 748 221</b>	<b>8 935 238</b>
Ecart de conversion actif				
- <b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 733 192</b>	<b>12 183 143</b>	<b>31 550 049</b>	<b>33 301 155</b>
 <b>PASSIF</b>				
			31/12/2013	31/12/2012
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 038 238	12 103 631	
Réserve légale		822 930	822 930	
Réserves réglementées		2 489 964	2 540 495	
Autres réserves		71 106		
Report à nouveau			-6 773 558	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>778 453</b>	<b>2 650 272</b>	
Provisions réglementées		5 471	9 870	
<b>TOTAL (I)</b>		<b>21 206 161</b>	<b>21 353 638</b>	
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>				
Provisions pour risques		2 222 372	2 256 960	
Provisions pour charges		2 138 873	1 703 150	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>4 361 245</b>	<b>3 960 110</b>	
<i>DETTES</i>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 569 216	2 585 441	
Emprunts et dettes financières divers		2 755 241	3 400 377	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		604 119	807 648	
Dettes fiscales et sociales		518 987	483 857	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 467		
Autres dettes		532 614	710 085	
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (III)</b>		<b>5 982 643</b>	<b>7 987 407</b>	
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>31 550 049</b>	<b>33 301 155</b>	

## II - COMPTE DE RESULTAT

	France	Export	31/12/2013	31/12/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Biens				
Services	1 542 584		1 542 584	1 564 389
Chiffre d'affaires net	1 542 584		1 542 584	1 564 389
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			22 327	16 673
Reprises sur amort. et prov. Transfert de charges			329 588	771 931
Autres produits			485	7
Total des produits d'exploitation (I)			1 894 984	2 353 001
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.			167	2 582
Variation de stock (matières prem. et approv.)				
Autres achats et charges externes			1 677 554	1 485 300
Impôts, taxes et versements assimilés			71 195	122 330
Salaires et traitements			460 601	643 207
Charges sociales			166 090	263 985
Dotations d'exploitation :				
- sur immobilisations : dotations aux amort.			54 013	90 421
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- pour risques et charges : dotations aux prov.				24 588
Autres charges			11 725	16 165
Total des charges d'exploitation (II)			2 441 344	2 648 578
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>			-546 360	-295 578
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 374 183	1 590 864
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			27 581	12 662
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			396 080	687 425
Différence positive de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
	Total des produits financiers (III)		1 797 844	2 290 951
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			572 387	1 109 065
Intérêts et charges assimilées			112 078	244 989
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
	Total des charges financières (IV)		684 465	1 354 054
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>			1 113 378	936 897
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>			567 018	641 320
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			29 059	4 079 335
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 399	3 340
	Total des produits exceptionnels (V)		33 458	4 082 675
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				7 137
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			30 082	2 665 280
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			435 723	77 309
	Total des charges exceptionnelles (VI)		465 805	2 749 726
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		-432 347	1 332 949
Impôts sur les bénéfices			-643 782	-676 003
	Total des produits (I + III + V)		3 726 286	8 726 627
	Total des charges (II + IV + VI)		2 947 833	6 076 355
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			778 453	2 650 272
(Total des produits – total des charges)				

### III - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

#### 1. Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe fondamental de régularité et de sincérité et du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Depuis 2005, les immobilisations et les amortissements ont été comptabilisés conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2002-10 relatif aux amortissements et aux dépréciations des actifs et du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture et de la détermination du montant des provisions, la valorisation des titres et créances rattachées à des participations. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.

Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

##### 1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 10 ans.

##### 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Les taux les plus couramment pratiqués sont :

<u>Immobilisations</u>	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Inst.générales agencs.amenagts	10 à 20 % L	10 à 20 % L
Matériel de transport	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Matériel de bureau et informatique	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Mobilier	10 à 20 % L	10 à 20 % L

### 1.3. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. La société a opté pour le passage en charges des frais directement imputables aux acquisitions de titres et entièrement déductibles fiscalement.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'usage est constituée des titres de participation et créances rattachées est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et en tenant compte d'une valorisation d'entreprise estimée à partir des perspectives de rentabilité (cash-flow, taux de croissance. Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini et actualisés. Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participation et/ou les créances rattachées aux titres (information détaillée en note 2.10).

### 1.4. Créesances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ainsi, sur l'exercice 2013 des provisions pour dépréciation des actifs circulants (clients) et pour risques et charges ont été comptabilisées en tenant compte de l'évaluation des risques et des frais engagés dans les litiges commerciaux courus où des procédures sont engagées devant les tribunaux français.

### 1.5. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

### 1.6. Chiffre d'affaires

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux coûts engagés. Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque le résultat d'un contrat de prestations de services peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable.

### 1.7. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 1.8. Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 1.9. Comptabilisation, présentation du CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi est comptabilisé au rythme de l'engagement ; il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS. En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013. Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont la minoration des charges sociales à hauteur de 8 075 €.

#### 1.10. Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 1 542 584 euros contre 1 564 389 euros au 31/12/2012. Le résultat d'exploitation présente une perte de 546 360 euros contre une perte de 295 578 euros en 2012. Cette perte provient essentiellement des honoraires d'avocats de l'année 2013 pour le litige de la sucrerie qui se montent à plus de 500 K€. Les autres charges de la société sont refacturées normalement aux filiales par l'intermédiaire de management fees qui permettent hors charges exceptionnelles d'équilibrer l'exploitation de HIOLLE Industries.

Le résultat financier s'établit à 1 113 378 euros, il est issu principalement des dividendes distribués par les filiales. Une provision pour dépréciation des titres de participations a été passée à hauteur de 102 466 euros pour les titres APEGELEC et 312 000 euros pour les titres AMODIAG. Par contre une reprise de 396 080 euros a affecté concernant le compte courant de HIOLLE Industries chez APEGELEC.

Les actions HIOLLE Industries détenues en propre ont été dépréciées à hauteur de 157 922 euros.

Le résultat exceptionnel présente une perte de 432 347 euros provenant essentiellement de la dotation pour restitution d'économie d'impôts de 435 723 euros dans le cadre de l'intégration fiscale.

Le résultat net s'élève à 778 453 euros suite à une économie d'impôt sur les sociétés liée à l'intégration fiscale de 643 782 euros.

HIOLLE Industries a participé à la constitution de la société NORD FERRO à hauteur de 30 % du capital soit 60 000 euros.

Les dettes financières ont été remboursées pour 1 012 311 euros. Une nouvelle dette d'un montant de 384 000 euros a été souscrite auprès de BPI France pour préfinancer le CICE 2013 du Groupe.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières de HIOLLE Industries s'élèvent à 1 953 216 euros pour une trésorerie de 2 763 745 euros. La société présente donc une trésorerie nette positive de 810 529 euros.

## 2. Notes sur le bilan

### 2.1. Etats des immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions, apports reçus	Cessions, mises hors service, apports effectués	Valeur brute en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	43 544			43 544
Total 1	43 544			43 544
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements	259 938	1 308		261 247
Matériel de transport	88 537			88 537
Matériel de bureau, informatique et mobilier	126 166	4 728		130 894
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total 2	474 642	6 036		480 678
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres participations	31 852 228	524 887	3 860 659	28 516 455
Autres immobilisations financières	3 077 058	13 282	17 314	3 073 026
Total 3	34 929 286	538 169	3 877 973	31 589 482
Total général	35 447 472	544 205	3 877 973	32 113 703

### 2.2. Etats des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant En début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	23 006	6 295		29 300
Total 1	23 006	6 295		29 300
Installations générales, agencements	253 989	47 718		301 707
Total 2	253 989	47 718		301 707
Total général	276 995	54 013		331 007

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements amortissements fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Autres immobilisations incorporelles				3 908			- 3 908
Total I				3 908			-3 908
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Installations générales, agencements							
Matériel de bureau, Informatique et mobilier				492			-492
Total II				492			-492
Total général				4 399			-4 399

**2.3. « Tableau – Liste » des filiales et des participations (*détention directe*)**

Filiales et participations			Informations financières (en euros)				
			Capital	Capitaux propres au 31/12/2013	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2013	
Dénomination	Siège Social	Siren				Brute	Nette
SAS TEAM	54 rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES	318 920 089	5 204 590	5 103 284	99.97	5 174 439	5 174 439
SAS THERMIVAL	7 rue du Commerce 59590 RAISMES	350 082 285	678 291	451 873	95.99	102 436	102 436
SA EUROP'USINAGE	2 rue du Commerce 59590 RAISMES	408 629 343	1 119 090	1 132 662	98.34	903 921	903 921
SASAMODIAGENVIRONNEMENT	9 Avenue Marc Lefranc 59121 PROUVY	381 130 129	150 000	358 175	99.96	1 311 547	999 547
SAS APEGELEC INDUSTRIE	Zone d'activités La Vallée Rue de la Chaussée Romaine BP 205 02105 SAINT-QUENTIN CEDEX	394 955 314	500 000	487 403	100	4 700 000	488 469
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	Zone d'activités 2 Place des Champs de Colut 59230 SARS ET ROSIERES	332 909 647	1 650 000	4 935 137	100	999 511	999 511
SAS RHEA	Zone industrielle du Moulin Rue du Moulin 59193 ERQUINGHEM LYS	351 040 464	160 000	470 762	100	700 000	700 000
SARL BMHIOL INDUSTRIES	Douar Laklouche – Route d'El Jadida LISSASFA – CASABLANCA - MAROC	RC Casablanca n°173521	1 000 000 Dirhams	-1 639 632 Dirhams	50	4 462€	4 462€
SAS GRAFF	4 rue des Mésanges 57 290 FAMECK	303 847 131	1 350 000	6 595 667	100	6 999 750	6 999 750
SAS MECATEL	ZI TECHNOPARC FUTURA 62400 BETHUNE	445 247 026	100 000	-1 106 009	0	2 800 000	0
SAS NORD FERRO	9 Avenue Marc Lefranc 59121 PROUVY	793 481 193	200 000	154 272	30	60 000	60 000
Autres titres immobilisés (1)						30 441	30 441

(1) pour mémoire : ICE – VALUTEC

« Tableau – Liste » des filiales et des participations (Suite)

Filiales et participations	Informations financières Suite (en euros)					
	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT 2013	Résultats 2013	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
SAS TEAM	0		20 125 287	- 136 648	0	
SAS THERMIVAL	12 300		780 067	66 220	0	
SAS EUROP'USINAGE	0		2 928 093	- 253 411	71 791	
SASAMODIAGENVIRONNEMENT	703 240		2 968 612	- 335 418	0	
SAS APEGELEC INDUSTRIE	447 954		6 069 639	- 118 941	0	
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	1 309 122		28 832 536	1 436 225	825 000	
SAS RHEA	17 122		2 463 792	127 753	0	
SARL BMHIOL INDUSTRIES	145 595 €		6 594 846 dirhams	-3 350 051 dirhams	0	
SAS GRAFF	0		5 310 841	- 126 291	337 500	
SAS MECATEL	1 608 885				0	Société en LJ
SAS NORD FERRO	0		11 227	- 45 728	0	
Autres titres immobilisés	70 603					

2.4. Actions propres

Les 203 824 actions propres détenues au 31 décembre 2013 ont une valeur comptable de 2 502 646 euros, de laquelle il convient de déduire une provision pour dépréciation de 2 048 451 euros pour ajuster leur valeur au cours de 2,16 euros, cours moyen du mois de décembre. A ce titre une dotation aux provisions de 157 921 euros a été enregistrée dans les charges financières 2013.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Le poste Valeurs mobilières de placement comprend des placements monétaires sans risque à court terme. Les intérêts perçus en rémunération et les plus values réalisées sur cessions sont comptabilisées en produits financiers.

2.6. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

2.7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance :	34 222 euros
- Frais caution	13 731 euros
- Loyer de crédit bail mobilier :	336 euros
- Maintenance informatique :	12 723 euros
- Assurance :	2 955 euros
- Communication :	2 811 euros
- Télécommunications :	576 euros
- Locations mobilières :	22 euros
- Documentation :	1 068 euros

Produits constatées d'avance : néant

#### 2.8. Capital social

Le capital social, composé uniquement d'actions ordinaires, s'élève à 10.000.000 euros représenté par 9 421 056 actions.

#### 2.9. Variation des capitaux propres

	En euros	2013
<i>Situation à l'ouverture de l'exercice :</i>		
Capitaux propres au 31/12/2012 avant distribution sur résultats antérieurs		21 353 638
Distribution sur résultats antérieurs		942 106
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		20 411 532
<i>Variation en cours d'exercice</i>		778 453
<i>Variation des réserves</i>		- 6 773 558
<i>Variation des provisions réglementées</i>		-4 399
<i>Variation report à nouveau</i>		6 773 558
<i>Autres variations</i>		20 575
<i>Solde</i>		794 629
<i>Situation à la clôture de l'exercice :</i>		
Capitaux propres avant répartition		21 206 161

Au 31 décembre 2013, la société détenait 2 489 364 euros d'actions propres, et une réserve indisponible de 2 489 964 €.

#### 2.10. Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	9 870				
Provisions pour risques	24 588				
Provision pour pertes de change			24 588		4 399
Provisions pour charges					
Provision pour impôts	1 703 150	435 723			2 138 873
Autres provisions pour risques	2 232 372		10 000		2 222 372
 Dépréciations					
Sur Titres de participation & créances rattachées	8 914 031	414 466		396 080	8 932 417
Sur autres immobilisations financ	1 890 529	157 921			2 048 451
Sur comptes clients	871 268				871 268
Autres dépréciations					
Total général	15 645 808	1 008 110	34 588	400 479	16 218 851

Les principales hypothèses utilisées au 31/12/2013 dans le cadre des tests de perte de valeur sur titres et créances rattachées sont les suivantes :

- Taux d'actualisation après impôt : 9% (11,5% avant impôt), taux identique à celui du 31/12/2012
- Taux de croissance à l'infini : 2%
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 3 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale ; les business plan sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

## 2.11. Echéances des créances et des dettes

ETATS DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	4 729 948	4 729 948	
Autres immobilisations financières	570 380		570 380
Total 1	5 300 328	4 729 948	570 380
<i>De l'actif circulant :</i>			
Clients douteux	1 026 483		1 026 483
Créances clients	4 505 107	4 505 107	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôt sur les bénéfices	2 302 022	2 302 022	
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	150 752	150 752	
Etat, Divers	10 824	10 824	
Groupe et associés	388 818	388 818	
Débiteurs divers	437 517	437 517	
Charges constatées d'avance	34 222	34 222	
Total 2	8 855 745	7 829 262	1 026 483
Total général	14 156 072	12 559 210	1 596 863

ETATS DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
A 1 an maximum à l'origine	7 229	7 229		
A plus d'1 an à l'origine	1 561 987	811 665	750 322	
Emprunts et dettes financières divers	1 549 767	1 549 767		
Fournisseurs et comptes rattachés	604 119	604 119		
Personnel et comptes rattachés	91 128	91 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 306	66 306		
Etat, Taxe sur le valeur ajoutée	357 252	357 252		
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	4 301	4 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 467	2 467		
Groupe et associés	1 205 474	1 205 474		
Autres dettes	532 614	532 614		
Produits constatés d'avance				
Total général	5 982 643	5 232 322	750 322	

## 2.12. Produits à recevoir et Charges à payer

Etat des charges à payer

Dettes	Montant
<i>Emprunts et dettes financières</i>	
Provision intérêts courus sur emprunt	6 428
<i>Autres dettes</i>	
Autres dettes	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	
Factures non parvenues	152 869
Avoirs à établir	131 956
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
Provision pour congés à payer	45 339
Organismes sociaux charges à payer	5 156
Etat charges à payer	4 301
Total général	346 049

Etat des produits à recevoir

Créances	Montant
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
Factures à établir	238 082
<i>Autres créances</i>	
Avoirs à recevoir	374 707
Produits à recevoir	10 824
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	
Intérêts courus sur placements	
<i>Banques</i>	
Intérêts courus	12 731
Total général	636 344

### 3. Notes sur le compte de résultat

#### 3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2013 s'élève à 1 542 584 €.

Il se répartit comme suit :

Prestations de services	1 542 584 euros
Locations	0 euros
Réalisation : France	1 542 584 euros
Export	0 euros

#### 3.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction au titre de leur fonction de mandataire social

	2013	2012
Rémunérations fixes	27 500	106 110
Rémunérations variables		
Rémunérations exceptionnelles		
Jetons de présence	11 716	16 000
Avantages en nature (véhicules)	0	7 500
Totaux	39 216	129 610

#### 3.3. Transferts de charges

Il s'agit de remboursements :

- de prévoyance :	7 296 €
- de charges externes :	<u>287 705 €</u>
	295 001 €

#### 3.4. Produits et charges financières

##### *Produits financiers*

Ils correspondent principalement, d'une part, à des intérêts en rémunération des avances en comptes courants. Le taux pour 2013 est de 2,79 %.

Filiales et participations	Montant
TEAM	0
EUROP'USINAGE	0
THERMIVAL	80
AMODIAG ENVIRONNEMENT	14 896
HIOLLE FINANCES	55 466
APEGELEC INDUSTRIE	11 759
HIOLLE TECHNOLOGIES	53 264
RHEA	93
BMHIOL	2 363
ICE	1 970
AUTRES	27 581
Total	167 473

Et, ils représentent d'autre part des dividendes.

Filiales et participations	Montant
TEAM	0
HIOILLE TECHNOLOGIES	825 000
AMODIAG ENVIRONNEMENT	0
GRAFF	337 500
EUROP USINAGE	71 791
EUROP'TECH	0
RHEA	0
BMHIOL	0
ICE	0
Total	1 234 291

En sus, les reprises de provision pour dépréciation à hauteur de 396 080 € et qui concernent le compte courant de la société APEGELEC INDUSTRIES.

#### *Charges financières*

Ce sont :

- principalement d'une part les intérêts des prêts consentis par les filiales pour 51 123 € détaillé comme suit :

Filiales et participations	Montant
GRAFF	8 923
TEAM	34 008
RHEA	1 003
EUROP USINAGE	7 163
THERMIVAL	26
Total	51 123

- les intérêts sur emprunts et dettes assimilés pour 60 160 € ;

- et d'autre part des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (dépréciations des titres APEGELEC – 102.466 € et AMODIAG ENVIRONNEMENT – 312.000 €).

#### 3.5. Détail des produits et charges exceptionnels

Descriptifs	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif		29 059
Reprise/provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale		4 399
Reprise sur amortissements dérogatoires		
Total produits exceptionnels		33 458
Autres charges exceptionnelles		
Valeurs nettes comptable des actifs cédés	30 082	
Dotation provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale	435 723	
Dot. amortissements dérogatoires		
Total charges exceptionnelles	465 805	

#### 3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Impôt dû
Sur résultat d'exploitation	0
Sur résultat financier	0
Sur résultat exceptionnel	0
Crédits d'impôts	0
Carry-back	0
Impact de l'intégration fiscale – Boni	-643 782
Total IS	-643 782

### 3.7. Frais de recherche et de développement

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

## 4. Autres Informations

### 4.1. Engagements financiers

*Dettes garanties par des sûretés réelles*

Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels
Emprunt CL 500 000 € - Taux fixe	Nantissement de 2 660 titres EUROP'TECH	0
Emprunts CA/SG/CL 2 500 000 € taux fixe 1 000 000 € taux variable	Nantissement des titres APEGELEC – CETAM et RHEA	0
Emprunts CA/CL/CIC/SG 2 000 000 € taux fixe 2 000 000 € taux variable	Nantissement des titres GRAFF	690 558
Emprunts CA/CL/CIC/SG 2 000 000 € Taux fixe	Nantissement des titres MECATEL	0
Emprunt CIC 16 591 €	Nantissement titres	0

*Cautions données et autres engagements*

Filiales Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels
HIOLLE ENERGIES Emprunt SG de 500 K€ à taux fixe	Caution solidaire	0
EUROP'USINAGE Emprunt CE 500 K€ Taux fixe	Caution solidaire	0
THERMIVAL Emprunt CDN 500 K€	Caution solidaire	107 450
HIOLLE ENERGIES Emprunt OSEO/CIC/LCL de 4M€	Caution solidaire 50%	1 682 313
HIOLLE ENERGIES Emprunt CDN 500 K€	Caution solidaire	227 610
HIOLLE TECHNOLOGIES (ex CETAM) - Affaire BOMBARDIER Transport France(Nat) - Affaire BOMBARDIER Transport France(Rég) - Affaire ALSTOM Transports	Garanties à 1ère demande	305 551 375 000 208892
TEAM Affaire METSO DENMARK	Caution solidaire	495 000
APEGELEC - Affaire COLAS RAIL - Affaire SCHNEIDER ELECTRIC - Tous marchés en cours et futurs AREVA - Affaire SNE SANELEC	Caution solidaire Caution solidaire Lettre de confort Caution solidaire	141 357 100 000 - 50 000
APEGELEC -Créances cédées	Affacturage	871 8050

*Garanties accordées aux clients*

Client ASC (sucrerie en Egypte) :

- Garantie de performance Crédit Lyonnais : 2.492.595 €
- Garantie de remboursement d'acompte Crédit Lyonnais : 3 millions d'euros

*Engagements de retraite*

La provision s'élève à 33 669 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

- taux d'actualisation Ibox : 3.10 %
- taux de progression des salaires : 1.00 %
- taux d'inflation : 0%

#### *Droit individuel de formation*

En application de l'avis 2004 F du comité d'Urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation, la SA HIOLLE INDUSTRIES n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le solde des droits acquis à fin 2013 est évalué à environ 668 heures.

Aucun salarié n'a effectué de demande au cours de l'exercice.

#### *Instruments financiers*

Un swap de taux a été réalisé en Juin 2006 suite à un emprunt de 1 million d'euros auprès du Crédit Lyonnais.

L'Euribor a été swapé à 3,70 % pour obtenir un taux fixe à 4,10 %.

Un autre swap de taux a été réalisé en avril 2008 suite à un emprunt de 1 million d'euros auprès du Crédit Lyonnais.

L'Euribor a été swapé à 3.95 % pour obtenir un taux fixe à 4.35 %.

#### 4.2. Effectif

L'effectif de la société HIOLLE Industries au 31 Décembre 2013 est de 10 personnes :

- 8 cadres administratifs
- 2 employées non cadre

#### 4.3. Situation Fiscale différée

Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement, à déduire l'année suivante :

- congés payés :	24 956 €
- ORGANIC :	3 081 €
- Provision d'impôt intégration fiscale :	435 723 €

Déficits fiscaux non utilisés :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	8 510 921 €
Déficits imputés	0 €
Déficits reportables	8 510 921 €
Déficits de l'exercice	194 598 €
Déficits restant à reporter	8 705 519 €

#### 4.4. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant
Emprunts et dettes	1 165 767
Créances rattachées à des participations	4 729 948
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 590
Créances clients et comptes rattachés	228 375
Autres créances	854 856
Autres dettes	68 471
Produits financières	1 770 263
Charges financières	465 588

#### 4.5. Risques Actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie est placée en produits monétaires sans risque.

La société HIOLLE Industries est exposée aux variations des cours de bourse concernant ses actions propres. A ce titre, une provision pour dépréciation est constatée sur la base du cours de bourse moyen du dernier mois.

#### 4.6. Intégration fiscale

Il est rappelé que HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2001 avec toutes les filiales détenues à 95 % ou plus.

En application de ce régime, HIOLLE Industries, en tant que société mère, paie l'impôt sur les sociétés, l'IFA et les 4 acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge de l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leur contribution.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2013 sont donc les suivantes :

- TEAM
- EUROP'USINAGE
- THERMIVAL
- AMODIAG ENVIRONNEMENT
- APEGELEC INDUSTRIES
- HIOLLE TECHNOLOGIES
- RHEA
- GRAFF
- MECATEL

#### 4.7. Consolidation

Depuis son introduction sur le Marché Libre de la Bourse de Paris, le groupe HIOLLE Industries est tenu de présenter des comptes consolidés conformément aux normes comptables en vigueur.

La société HIOLLE INDUSTRIES est elle-même incluse dans le périmètre de consolidation de HIOLLE DEVELOPPEMENT (anciennement dénommée HIOLLE FINANCES, 54 Rue Ernest Macarez, 59300 VALENCIENNES).

#### 4.8. Actifs et passifs éventuels

Le groupe HIOLLE Industries participe avec d'autres partenaires industriels à divers projets au travers de groupements d'entreprises. Des litiges opposent des donneurs d'ordre à ces groupements d'entreprises. Ces litiges sont pendents devant les tribunaux à la date d'arrêté des comptes. A cette date, aucune demande n'a été formulée par ces donneurs d'ordre directement à l'encontre de la société HIOLLE Industries ou ses filiales.

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige.

Par contre, étant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.

-des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé. En effet le groupe HIOLLE Industrie participe avec d'autres partenaires industriels à divers projets au travers de groupements d'entreprises. Des litiges opposent des donneurs d'ordre à ces groupements d'entreprises. Ces litiges sont pendents devant les tribunaux à la date d'arrêté des comptes. A cette date, aucune demande n'a été formulée par ces donneurs d'ordre directement à l'encontre de la société Hiolle Industries ou ses filiales.

**PARTIE VI - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS  
Exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Hiolle Industries S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes CONSOLIDÉS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède chaque année à un test de dépréciation des goodwills et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.3 aux états financiers « Perte de valeur des actifs immobilisés autres que financiers ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3.3 et 4.1 de l'annexe donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » aux états financiers, les prévisions reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Votre société constate dans les comptes consolidés le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note 3.3 aux états financiers « Prestations de services ». Le degré d'avancement et la marge sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » aux états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Votre société constitue des provisions tel que cela est décrit en note 3.3 « Provisions » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale et à vérifier que les notes 3.3 « Provisions », 4.12 « Provisions pour risques et charges » et 4.14 « Actifs et passifs éventuels » aux états financiers donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » aux états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lille et à Saint Avertin, le 30 avril 2014  
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

Christian Olivier

Associé

ORCOM & ASSOCIES TOURAIN

Bruno Rouillé

Associé Mandataire Social

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Hiolle Industries S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **Valorisation des titres de participation et des créances rattachées** : les notes 1.3 et 2.10 de l'annexe exposent l'approche retenue pour la valorisation des titres de participation et des créances rattachées, approche qui implique des estimations.  
Nous avons vérifié le caractère approprié de cette approche, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, contrôlé les calculs effectués par la société, examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction générale et vérifié que les notes 1.3 et 2.10 aux états financiers donnent une information appropriée.  
Comme indiqué en note 1. « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.
- **Provisions, litiges et procédures en cours** : votre société constitue des provisions pour couvrir les risques, telles que décrites en note 1.5 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale et à vérifier que les notes 1.5, 2.10 et 4.8 aux états financiers donnent une information appropriée.

Comme indiqué en note 1. « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lille et à Saint Avertin, le 30 avril 2014  
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit  
Christian Olivier  
Associé

ORCOM & ASSOCIES TOURAIN  
Bruno Rouillé  
Associé Mandataire Social

## A propos du Groupe HIOLLE Industries

HIOLLE Industries (Nyse Alternext d'Euronext Paris : HIO) apporte son expertise aux industriels dans deux domaines : les métiers du métal pour les grands acteurs de l'industrie et de l'environnement, les services électriques et mécaniques pour les industriels du ferroviaire et des transports propres. HIOLLE Industries est fortement implanté dans le Nord de la France, sa région d'origine.

Reuters : HIO.PA – Bloomberg : HIO FP – [www.hiolle-industries.com](http://www.hiolle-industries.com)

### Contact

#### Groupé HIOLLE Industries

Véronique HIOLLE

Présidente du Directoire

[actionnaires@hiolle-industries.fr](mailto:actionnaires@hiolle-industries.fr)

